

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

3 Le dilemme afghan | Patrice Darteville

dossier

Repenser le travail

- 5 Le salaire de la peur | L'entretien de Jean Sloover avec Danièle Linhart
8 «Les gens veulent qu'on leur lâche les baskets» | Un entretien avec Mateo Alaluf - Propos recueillis par Isabelle Philippon
10 L'allocation universelle et la valeur du travail | Philippe Van Parijs
13 La régulation des conflits | Julien Dohet

ÉDUCATION

15 Les noyaux de l'Olivier | Frédéric Soumois

MONDE

- 17 Iran - La quadrature du cercle | Jean-Paul Marthoz
19 Europe année zéro | Pascal Martin

RÉFLEXIONS

- 21 Catherine Clément - Mémoire d'un parcours | Henri Deleersnijder
22 Mais à quels saints se vouer? | François Ducattillon

CULTURE

- 25 Elles font aussi de l'art, Monsieur | Ben Durant
27 Verschueren à Seneffe - Improbables jardins | Olivier Swingedau
28 Un Grand Liège est né | Ben Durant

29 agenda

Au centre de ce magazine, un supplément détachable consacré à Francisco Ferrer

Prochain dossier: Identités

Qu'est-ce qui nous construit, sur quoi l'identité est-elle fondée, quels sont les éléments qui nous déterminent et nous différencient? Pourquoi y fait-on de plus en plus référence? Religion, culture, nation..., quelques-unes des valeurs passées au crible, entre artifice et réalité, dans le dossier d'octobre.

25

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Directeur: Patrice Darteville,
Rédactrice en chef: Michèle Michiels,
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet,
Production, administration et publicité: Fabienne Sergoyne,
Iconographie: Michèle Michiels,
Comité de rédaction: Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, Yves Kengen, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois.
Fondateur: Jean Schouters
Documentation: Anne Cugnon,
Impression: Kliemo.
ISSN 0775-2768
Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).



Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux - Ministère de la Communauté française.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © iStock

ABONNEMENT

11 numéros

Belgique: 20€
Étranger: 32€
par virement au compte n°210-0624799-74 du CAL.

Centre d'Action Laïque:
Campus de la Plaine ULB, CP 236,
avenue Arnaud Fraiteur,
1050 Bruxelles.
Tél. 02/627.68.68 -
Télécopieur 02/627.68.61

TVA: BE (0) 409 110 069
E-mail: espacelocal.ulb.ac.be

Editorial

Le dilemme afghan

La question afghane est posée depuis l'élection du nouveau président américain qui n'a jamais ignoré qu'il devrait prendre des décisions cruciales en Irak et en Afghanistan ensuite. Pour tous ceux qui sont attachés à la laïcité, il y a là un moment essentiel pour les relations avec les musulmans et pour l'attitude à prendre à l'égard de ceux d'entre eux qui sont intégristes. Le 11 septembre 2001 n'est pas si loin et d'autres événements nous rappellent régulièrement certains périls comme l'insurrection violente de talibans islamistes dans le nord du Nigéria¹.

Retrait d'Irak

La première décision a donc été de fixer un terme à la présence militaire en Irak où les Américains sont maintenant détestés par les trois-quarts des Irakiens². La situation politique y est devenue une situation religieuse ou ethnique et nul ne sait dans le contexte du Moyen-Orient s'il sera possible de calmer les fureurs chiites ou sunnites et de régler le problème kurde³. La question vitale d'une authentique remise en route de l'exploitation des troisièmes réserves mondiales de pétrole est loin d'être résolue: la mise aux enchères de l'exploitation des gisements (l'Irak exsangue n'a pas les moyens de remettre en état les installations..) n'a permis que l'attribution d'un gisement⁴.

Le retour des talibans

En Afghanistan, et dans les régions pakistanaises limitrophes, ce sont, depuis des mois, les talibans qui ont la main, de toute évidence. Même Kaboul était menacée voici peu et on a dû y envoyer une nouvelle brigade américaine fin 2008 pour la protéger des talibans: un seul de ses quatre accès était encore sûr⁵. Nul n'a été en mesure d'empêcher les talibans de détruire complètement plus de deux cents camions de l'OTAN stockés au Pakistan, à Peshawar⁶. La vente de drogues fournit 40% du PIB à l'Afghanistan, pour une large part au profit des talibans⁷. Si les volontaires arrivent du monde entier pour être talibans⁸, le fundamentalisme islamique en est sans doute la cause, mais le salaire mensuel offert par les talibans, triple de celui payé aux policiers par les États-Unis (300 dollars mensuels contre 100) y est peut-être aussi pour quelque chose⁹.

La question de la politique à suivre est des plus importantes, d'autant que la Belgique et son armée sont impliquées. Une donnée essentielle y est de surcroît en jeu pour les laïques.

Intégrisme ou terrorisme?

Caroline Fourest avait pressenti le problème de manière plus large voici quelques années. Écoutons sa crainte: «Aujourd'hui les Frères [musulmans] échangerait volontiers quelques concessions communautaristes propres à fortifier leur implantation dans certains pays... contre le fait de donner un coup de main pour obtenir une trêve sur le front du terrorisme... Plus d'intégrisme contre moins de terrorisme»¹⁰.

Or une réunion de la fin de septembre 2008 à La Mecque en présence du roi d'Arabie Saoudite a lancé l'idée d'un dialogue avec les talibans¹¹. C'est la politique soutenue par le président Karzaï; le président Obama, sa secrétaire d'État et nombre d'États membres de l'OTAN y adhèrent. Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, se dit partisan d'un tel dialogue¹². Hamid Karzaï est même prêt à discuter avec le mollah Omar, ancien chef et inspirateur religieux des talibans.

Ne soyons pas naïfs, discuter avec des talibans en situation de force, dans l'espoir de les diviser, ne peut amener qu'à d'incroyables concessions sur la vie publique et privée, la situation des femmes, et ce, avec notre consentement¹³.

L'ancienne secrétaire d'État de Bill Clinton, Madeleine Albright, parfaitement cynique, défend pour sa part l'idée que «si les musulmans sont majoritairement au pouvoir, qu'on les laisse faire, à condition de les contenir dans leurs limites géographiques», ce qui est illusoire¹⁴.

Tous concernés

Ne croyons pas que seul l'Afghanistan soit en jeu. Les compensations aux talibans peuvent être mondiales. La question de la Turquie ne relève pas essentiellement de la question du fondamentalisme. Il n'empêche: quand on a voulu désigner Anders Fogh Rasmussen comme secrétaire général de l'OTAN, l'ancien Premier ministre danois dont l'attitude avait été irréprochable en 2005 dans l'affaire des caricatures de Mahomet, la Turquie s'y est longtemps opposée avant d'obtenir en guise de compensation le soutien américain à son adhésion à l'Union européenne¹⁵.

L'OTAN s'est fixé comme priorité la guerre en Afghanistan, ce qui suppose pour son secrétaire général comme l'a relevé le correspondant d'*El País*, de se défaire d'une réputation d'être le premier ministre qui n'a pas censuré ni condamné les caricatures¹⁶.

Le discours du président Obama du 4 juin au Caire valorise l'islam en tant que tel, même s'il faut admettre qu'on ne peut le réduire à l'islamisme.

Il ne m'appartient pas de choisir entre une politique de croisade anti-intégriste qui ne serait pas très différente de ce que voulait et faisait George Bush ou de laisser les Afghans entre eux puisqu'on n'aboutit à rien et que le passé a montré que tous les envahisseurs y avaient été battus¹⁷. L'exécution du leader taliban Mehsud relève des techniques israéliennes. Elles risquent d'avoir les mêmes conséquences qu'en Palestine: porter des coups réellement sévères aux Palestiniens, mais donner le pouvoir au Hamas. Quant à y faire le gentil déviseur de l'économie après huit ans du contraire...

Quoi qu'il en soit, nous ne cautionnerons pas les compensations aux islamistes. Cela pourrait être contagieux. ■

Patrice Darteville

1 Le Soir du 29 juillet 2009.

2 Patrice Claude, «Les Irakiens veulent juste le départ des 'Amrikis», *Le Monde* du 4 novembre 2008.

3 «Le baril de poudre de Kirkouk», titrait le *Soir* des 25 et 26 juillet 2009.

4 Patrice Claude et Jean-Michel Bezat, *Le Monde* du 1^{er} juillet et du 3 juillet 2009.

5 Cf. Jacques Follorou, «Des renforts de l'OTAN pour protéger Kaboul des talibans», *Le Monde* du 1^{er} décembre 2008.

6 Le Monde du 9 décembre 2008.

7 Cf. Jacques Follorou, «L'argent de la drogue des talibans passe par la Corée du Sud», *Le Monde* du 12 décembre 2008.

8 Rémy Ourdan, «La lutte contre Al-Qaïda, acte II», *Le Monde* du 21 janvier 2009.

9 Editorial non signé du *New-York Times* en supplément *New-York Times* du *Monde* du 4 juillet 2009.

10 Caroline Fourest, *La tentation obscurantiste*, Paris, 2005, Le Livre de Poche, 2009, p. 152.

11 Cf. Frédéric Bobin, «Voyage dans les subtilités afghanes, à la recherche des 'talibans modérés」, *Le Monde* des 5-6 avril 2009.

12 Le Monde du 10 octobre 2008.

13 Cf. Mohamed Al-Haddad (Université de Tunis), «L'islam radical n'est pas une fatalité», *Courrier International*, n°460, du 26 au 31 mars 2009.

14 Cf. Mezri Haddad «Vampirisation de l'islam», *Le Monde* du 26 avril 2009.

15 Cf. Philippe Régnier, in *Le Soir* du 4 août 2009.

16 Ricardo Martínez de Rituerta, *El País* du 4 août 2009.

17 Rachid Khalidi, *Le Monde* du 13 août 2008.

REPENSER LE TRAVAIL

- Le salaire de la peur
- «Les gens veulent qu'on leur lâche les baskets!»
- L'allocation universelle et la valeur du travail
- La régulation des conflits
- Une utopie concrétisée

Il s'agit bien de le repenser en effet: tout a changé! Notre rapport au travail n'a sans doute jamais été aussi problématique. Entre l'obligation de gagner sa vie, la disponibilité qu'exige le travail, l'investissement personnel qu'il implique, entre missions et contraintes, le travailleur trouve-t-il l'épanouissement souhaité? Rien n'est moins sûr... La dimension de socialisation du travail a-t-elle disparu?

L'ENTRETIEN DE JEAN SLOOVER AVEC DANIELLE LINHART

LE SALAIRE DE LA PEUR

Labour solitaire et logique mercenaire: comment la modernisation du travail déconstruit la société...

Dans son célèbre best-seller, *Le harcèlement moral*¹, la psychanalyste française Marie-France Hirigoyen consacrait de longs développements aux dérives de l'entreprise contemporaine. «La menace du chômage permet d'ériger l'arrogance et le cynisme en méthode de management, y écrivait-elle. Dans un système de concurrence acharné, la froideur et la dureté deviennent la règle [...] Les nouvelles formes de travail, qui visent à accroître les performances des entreprises en laissant de côté tous les éléments humains, sont génératrices de stress et créent ainsi les conditions favorables à l'expression de la perversité.» La crainte du chômage et du licenciement explique pour partie cette évolution. L'air du temps aussi, lequel, au nom de la toute-puissance du consommateur, exalte une disponibilité professionnelle sans mesure. De plus, la concurrence exacerbée par la libéralisation est aujourd'hui considérée partout comme une source d'efficience économique sans pareille. La porte est ainsi ouverte à tous les abus. Notamment à ce que le psychologue Heinz Leymann appelle la psychoterrorre: «Les patrons et leurs petits chefs harceleurs, écrivait encore Marie-France Hirigoyen, dans un but de toute-puissance, se servent, consciemment ou non, de procédés pervers qui ligotent psychologiquement les victimes et les empêchent de réagir. Ces mêmes procédés, qui ressemblent à des pièges, ont d'ailleurs été utilisés dans les camps de concentration et continuent à être de rigueur dans les régimes totalitaires».

Dans *La question humaine*², l'écrivain belge François Emmanuel allait dans le même sens, suggérant que, sous certains angles, il n'y a pas de solution de continuité entre le management «moderne» et le noir projet qui, à petits coups de modèles d'emploi glacés, organisa naguère la «solution finale». Mesurer scientifiquement l'employabilité d'un individu au risque de sa marginalisation, gérer méthodiquement le «capital humain», créer, pour ce faire, des départements des «ressources» du même nom, n'est-ce pas, comme alors, laissait-il notamment entendre, «prononcer des mots propres, qui ne tachent pas» pour organiser l'innommable? Caricatures? Peut-être. Mais forcer le trait n'est-ce pas ramener ce que l'on veut représenter à ce qui en fait l'essence? N'est-ce pas le réduire à son épure pour mettre au clair sa troubante nature: une machinerie inflexible, conçue peut-être sans penser à mal, mais dont les concepteurs, néanmoins, pour en garantir l'efficience, sollicitent le corps et l'esprit de la personne au travail? L'interprétation d'ensemble du monde du travail et de son évolution que la sociologue Danièle Linhart propose aujourd'hui dans son essai *Travailler sans les autres*³, ne vient en tout cas pas contredire cette idée: en instrumentalisant la subjectivité des salariés, en exigeant d'eux qu'ils se donnent totalement à leur entreprise, c'est bel et bien la personne

même du salarié que, au risque de la briser, le management contemporain met en cause...

Danièle Linhart, vous soutenez que, dans l'univers taylorien du travail, les salariés étaient en mesure de porter une dimension altruiste, à savoir contribuer à faire exister la société, à la faire progresser. Vous parlez même, à cet égard, d'une relation aux autres de l'ordre du don... C'est étonnant comme thèse lorsque l'on se souvient de tout ce qui a été dit sur le côté dés-humanisant de l'organisation scientifique du travail?

I Danièle Linhart: Oui, cela peut paraître paradoxal, provocateur même! Taylor, effectivement, voulait développer une organisation du travail sans dimension spécifiquement humaine. Une organisation qui puisse fonctionner indépendamment de la volonté, bonne ou mauvaise, du travailleur. À la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, sa démarche s'enracine dans une philosophie sociale: s'appuyant sur l'objectivité scientifique, il entend casser la logique de métier, rompre avec l'antagonisme qui oppose ouvriers et patrons. De son côté, Émile Durkheim a mis la dimension altruiste du travail en évidence. Travailler, c'est apporter une contribution à la société: le travail aide à lier entre eux les membres de la société. Un sentiment présent dans la conscience collective et qui nourrit tout rapport au travail. On pouvait donc légitimement craindre que, oui, le travail prescrit par la logique taylorienne, son émiettement des tâches, son cortège de contraintes et de contrôles, ne dénaturent cette dimension altruiste. Que les individus perdent de vue la réalité de leur apport à l'existence et à la pérennité de la société.

TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

Cela ne se serait donc pas produit?

Tout en restant dans la filiation de l'analyse de Durkheim, je remets effectivement en question cette hypothèse d'une dimension désocialisatrice du travail subissant la loi taylorienne: dans l'univers taylorien, les salariés, notamment les ouvriers, ont, en effet, été en mesure de continuer à porter la dimension altruiste du travail mise au clair par Durkheim. D'une manière spécifique, certes, mais bien réelle: elle se trouvait concentrée au sein de collectifs et moulée dans une volonté de transformation historique de la société. Face au travail prescrit, les salariés ont, en effet, au nom de la morale et de la justice, mené, en son sein, une lutte constante pour remettre en question les condi-

1 *Le Harcèlement moral: la violence perverse au quotidien*, Éditions La Découverte & Syros, Paris, 1998, 215 pages.

2 Éditions Stock, 2000.

3 Éditions du Seuil, 2009, 215 pages.

En clair?

Les travailleurs ne seraient plus spécialisés dans une tâche, mais deviendraient polyvalents. Ils ne travailleraient plus dans un collectif donné, mais en changerait fréquemment. Les horaires ne seraient plus fixes, mais seraient modifiés constamment sur une base individuelle. Chaque année, le salarié serait appelé désormais à se fixer ses propres objectifs, la réalisation de ceux-ci étant examinée à terme lors d'entretiens annuels d'évaluation personnalisés. De même, les rémunérations, les hausses de salaires, les formations ne seraient plus collectives, mais individuelles. Fin, donc, des augmentations programmées, des promotions à l'ancienneté, etc. On comprend sans peine en quoi de telles réformes modifient en profondeur le rapport aux autres à l'intérieur des entreprises: atomisés, les travailleurs n'ont plus guère l'occasion de se parler, les syndicats ne peuvent plus les regrouper, la distribution de tracts n'a plus de sens, etc. Bref, l'individualisation va générer des conditions de travail totalement différentes de celles d'avant 68.

© AFP

Les «règles du jeu» sont-elles encore respectées?

NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME ET DROITE EXTRÊME**Comment ce «nouvel esprit du capitalisme» a-t-il pu s'imposer?**

La manœuvre a réussi notamment parce que l'introduction de ces réformes s'est accompagnée d'une rhétorique patronale qui suggérait que les aspirations humaines exprimées par les contestataires de 68, le besoin de reconnaissance que ceux-ci voulaient signifier, étaient ainsi entendus.

Quel rôle joue la peur dans cette nouvelle façon de gérer les ressources humaines de manière individuelle?

Dans les années 70 et 80 s'est développée une nouvelle idéologie qui met en avant la notion d'excellence. On demande aux travailleurs d'être disponibles, réactifs, créatifs; de puiser dans leurs ressources intimes pour répondre aux exigences du travail et s'adapter aux contraintes de sa nouvelle organisation. Pour respecter les délais, augmenter la productivité, renforcer sans cesse la qualité, chacun doit donc trouver des solutions et ce, sans réel appui logistique, ni aide de la hiérarchie désormais orientée davantage vers l'animation que vers la direction. Autrement dit, remplir sa mission devient un combat solitaire où l'on est, de surcroît, mis en concurrence avec d'autres travailleurs, le tout dans un contexte de chômage massif... C'est dire si faire son travail devient anxiogène. Bien sûr, il y a aussi des causes objectives à cette évolution comme la globalisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc.

Quel impact ces orientations managériales ont-elles sur la vie du travailleur hors de son champ professionnel?**Sur sa vie privée, sa vie familiale, sa vie citoyenne?**

Il est clair que la flexibilité, la mobilité, la disponibilité... qu'impose l'entreprise colonisent tous les rythmes de la vie. C'était très différent dans l'entreprise taylorienne: même dans les équipes de nuit, on faisait ses heures et puis l'on rentrait chez soi. Maintenant, avec le téléphone portable, même chez eux, les gens sont appelables partout 24 heures sur 24. Le travailleur qui, toujours, doit être prêt à répondre aux exigences imprévisibles de l'entreprise, ne maîtrise plus son temps et devient totalement dépendant de son travail.

CE QUI PARAÎT LE PLUS PRÉOCCUPANT, C'EST QUE LE SALARIÉ, DÉSORMAIS, JAUGÉ, JUGÉ EN PERMANENCE, DOIT SE SENTIR EN PHASE, EN FUSION, EN OSMOSE AVEC SON ENTREPRISE.

partage, d'entraide et de solidarité dont il est porteur et ce, avec pour horizon ultime, la sortie du salariat, l'entrée dans une société plus épanouissante. Frédéric Winslow Taylor n'a donc, selon moi, pas eu raison de la dimension altruiste du travail...

Alors, en quoi la gestion patronale des salariés mise en œuvre au début des années 70 fait, elle, bien l'impassé sur cette posture altruiste?

Les mouvements contestataires de 1968 ont mis fortement le travail en question. Pour le patronat, le défi était de taille. Il se sentait très vulnérable: les conditions collectives du travail avaient un caractère massif, ce qui lui semblait conférer à la vague protestataire une réelle capacité de mise en question de l'ordre capitaliste. Les assises du Conseil national du patronat français (CNPF) à Marseille, en 1972, posent la question de l'humanisation et de la revalorisation du travail, mais pour inverser le rapport des forces, le patronat concentre d'emblée ses efforts sur l'individualisation systématique de la gestion des salariés.

Parallèlement, on exige de lui qu'il actualise constamment ses compétences: qu'il perfectionne sa connaissance des langues, qu'il s'initie à de nouveaux logiciels, qu'il améliore même son look, etc. Bref, son esprit est tout à fait mobilisé par l'univers du travail. Ce qui, évidemment, met en péril sa vie de couple, les rapports avec ses enfants, les relations avec ses amis, etc. Mais au-delà de tout cela, ce qui me paraît le plus préoccupant, c'est que le salarié, désormais, jaugé, jugé en permanence, doit se sentir en phase, en fusion, en osmose avec son entreprise. Quand ce n'est pas ou plus le cas, l'image qu'il a de lui-même se détériore très vite et le drame n'est alors jamais loin: pour peu que surgisse, par exemple, dans ce contexte, une crise domestique, le risque d'effondrement, de suicide est énorme. Quant à la vie citoyenne, un individu qui travaille dans la solitude et la peur, qui ne peut jamais compter sur les autres et qui les voit comme des concurrents dangereux, n'est pas enclin à penser ses intérêts en termes collectifs. En cas de licenciement, ce n'est pas aux défenseurs de politiques plus sociales qu'ira son vote, mais, pour autant qu'il ne s'abstienne pas, le plus souvent à ceux qui défendent les idées de la droite extrême.

N'y aurait-il plus nulle part de plaisir au travail?

C'est ambivalent: le travail apporte à la fois de la souffrance et de la satisfaction. Il est indéniable que le milieu professionnel peut offrir des choses positives. Si l'on est inséré dans un collectif de travail, celui-ci peut, par exemple, avoir une action réparatrice en cas de traumatisme dans la vie privée. Mais quand le travail est, comme il l'est devenu, un élément structurant à ce point décisif de la vie, quand les rapports avec les collègues sont altérés comme ils le sont aujourd'hui, ce rôle-là est très fragile et très précaire: plus rien, en dehors de lui, n'a de dimension socialisatrice.

NOBLE MISSION**Beaucoup de gens disent pourtant aimer leur travail...**

Les enfants battus, eux aussi, aiment leurs parents...

Le tableau que vous brossez est très sombre, non?

Il ne faut pas être pessimiste pour autant, la situation actuelle n'a rien de définitif: quand la souffrance monte en puissance, la révolte fait de même! Or les entreprises sont de plus en plus dépendantes de leurs salariés... De plus, les responsables d'entreprises, les cadres d'entreprises, ne sont pas des monstres: lorsqu'ils sont confrontés au suicide d'un de leurs employés, ils sont souvent sincèrement effondrés. Eux aussi vont réagir...

Quel peut être l'avenir politique d'une société où les individus ne sont plus correctement socialisés?

J'ai le sentiment que les gens ont de plus en plus clairement conscience que les règles du jeu ne sont pas respectées. Lorsque, au nom du maintien de l'activité, on demande aux salariés beaucoup de sacrifices et que, finalement, leur entreprise, malgré tout, ferme ses portes, ils se sentent floués: contrairement à ce que veut leur faire accroire le discours managérial, ils se rendent compte alors qu'ils ne sont que des pions sur l'échiquier. D'un point de vue politique, ce type de frustration, ce sentiment d'irrespect est très dangereux. Là où le taylorisme suscitait une contestation globale, une société qui ne respecte pas ses propres règles s'expose, elle, tôt ou tard à des réactions extrêmes. À des gestes désespérés... ■

À propos des valeurs professionnelles du secteur privé et du secteur public, vous parlez de «dangereux chassé-croisé». Pourquoi?

Les managers demandent aux travailleurs du privé d'être loyaux à l'égard de leur entreprise, de s'y impliquer, d'en être des militants inconditionnels, bref, d'y témoigner le même comportement désintéressé que celui des fonctionnaires qui se dévouent à leurs institutions en raison de la noblesse de leur mission, alors que, à l'aune de l'intérêt général, ne sont en fait confiées aux salariés du privé, que des missions étiquetées. D'un autre côté, il est demandé aux fonctionnaires d'entrer dans une logique de rentabilité et de concurrencer leurs collègues comme cela se fait dans le privé. En résumé: d'une part, le privé exige de ses travailleurs de se dévouer pour une cause qui n'est pas la leur, de devenir en somme des mercenaires, tandis que, d'autre part, en détricotant leur éthique, on défaît ce qui constitue la magie de la fonction remplie par les agents du public. Un chassé-croisé qui me semble dangereux, en effet, parce que nous prenons ainsi le risque de perdre sur les deux tableaux...

La dimension individualiste du travail n'est-elle pas la déclinaison, dans le monde professionnel, d'une évolution tout à fait générale de la société «hypermoderne» où la prégnance des normes sociales est de moins en moins bien acceptée et la conscience partagée d'un bien commun de plus en plus évanescante?

Accorder plus de place à la personne est un progrès. Par ailleurs, l'on peut avoir un point de vue très individuel et avoir en même temps une conscience d'un bien partagé avec les autres. Ce n'est pas contradictoire. Le drame surgit lorsque la place accordée à l'individu s'élargit sans que la personne dispose des moyens nécessaires pour maîtriser son destin. Être un travailleur responsable est une bonne chose à condition de disposer de tous les moyens nécessaires pour gérer correctement cette responsabilité. Or dans l'organisation du travail mise en place par les directions modernes, cela n'existe pas et les travailleurs se débattent dans une confrontation douloureuse entre leur mission et les contraintes multiformes auxquelles ils se heurtent: la responsabilisation n'a pas modifié le rapport de force, ni le statut d'infériorité du travailleur. Leurs besoins professionnels n'étant pas relayés, c'est toujours de n'être pas écoutés, pas reconnus que se plaignent les salariés.

Les salariés de la fonction publique qui travaillent à l'intérêt général, qui sont engagés au service de la collectivité, sont-ils épargnés par toutes ces évolutions?

Non: la logique du secteur privé percole dans la fonction publique. La rentabilité de chacune des activités doit, par exemple, y être de plus en plus souvent mise en évidence. Cette logique managériale effrite l'éthique professionnelle des fonctionnaires, lesquels transpercent le côté parfois très ingrat de leurs tâches grâce au sentiment très fort qu'ils ont d'être, en finale, au service d'une mission publique noble. Et c'est bien cela qui est attaqué. C'est la source de beaucoup de souffrances chez les agents du secteur public...

LES TRAVAILLEURS SE DÉBATTENT DANS UNE CONFRONTATION DOULOUREUSE ENTRE LEUR MISSION ET LES CONTRAINTES MULTIFORMES AUXQUELLES ILS SE HEURTENT.

UN ENTRETIEN AVEC MATEO ALALUF

«LES GENS VEULENT QU'ON LEUR LÂCHE LES BASKETS!»

Attractif, le travail? Une condition d'épanouissement de l'être humain? De moins en moins. Pour le sociologue Mateo Alaluf (ULB), la crise et la raréfaction des emplois n'y changent rien: le divorce entre le travail et la vie n'a jamais été aussi grand.

Tous les salariés d'un certain âge le constatent: ces dernières années, le travail a profondément changé. Et les rapports entre les individus et leur boulot en ont été bouleversés. Faites-vous le même constat?

I Mateo Alaluf: C'est indiscutable. Ces dernières décennies, l'évolution du travail a été spectaculaire. Le principal changement concerne l'organisation du travail. Avant, le travailleur devait appliquer des techniques, des directives, et le faire convenablement. Ce qui comptait, c'était son savoir-faire. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. Au savoir-faire, il faut ajouter le «savoir-être». Le salarié n'est plus seulement mobilisé durant les heures de travail. Pour réaliser les tâches qui lui ont été assignées, pour atteindre ses objectifs, on requiert son implication personnelle. Certains

diront que sa créativité est sollicitée. Je dirais plutôt que le travailleur jouit —ou souffre— d'une sorte d'autonomie contrôlée.

N'est-ce pas, dans la foulée, la définition même du travail qui s'en trouve profondément modifiée?

Mais oui! Travailler, jusqu'il y a peu, consistait à exécuter des tâches dont la finalité était extérieure à l'individu qui les exécutait. On demandait aux travailleurs d'être physiquement présents, de telle heure à telle heure, sur leur lieu de travail. Aujourd'hui, ce qui est mobilisé, et contrôlé, c'est la subjectivité des salariés. Ces derniers doivent être responsables, autonomes, mais dans un encadrement strict et normalisateur. De la notion de *qualifications*, on est passé à

celle de *compétences*. Ce n'est plus seulement le corps qui fait l'objet d'une «captation» par l'entreprise, mais aussi la subjectivité, l'essence même de l'être.

Le contrôle des travailleurs s'exerce également de manière différente actuellement...

Fatalement. Aujourd'hui, ce n'est plus exclusivement le patron qui vire. Les travailleurs eux-mêmes peuvent influer sur le cours de la carrière de leurs collègues. Le message qui passe dans les rangs des salariés est celui-ci: «Pour atteindre vos objectifs, vous devez vous identifier à l'entreprise, vous devez coopérer, former une grande famille unie par les mêmes intérêts. Si vous n'êtes pas bons, si vous n'avez pas le sens de l'intérêt collectif, tout le monde en fera les frais». Ainsi, les travailleurs sont pris dans l'étau d'injonctions parfaitement contradictoires: ils doivent coopérer, mais ils sont également des rivaux. Et on se demande pourquoi le harcèlement moral est tellement à la mode?!

Il n'empêche: vous ne trouvez pas que, dans la plupart des cas, le travail est devenu plus intéressant qu'auparavant, plus épanouissant?

C'est loin d'être le cas pour tout le monde! Dans l'entre-deux-guerres, quand on a introduit le taylorisme en Europe —c'est-à-dire la division du travail, la séparation entre la conception des tâches et leur exécution—, on prétendait que l'esprit du travailleur allait être libéré. Cette organisation du travail allait permettre de vivre le travail comme on pratique la pêche à la ligne: l'esprit vide, on allait pouvoir se laisser aller à ses pensées et à ses rêves. Bien entendu, sur le terrain, la réalité a été tout autre: le travail ainsi découpé est devenu d'une monotonie horripilante, d'un ennui sans fond. Les travailleurs se sont sentis complètement déresponsabilisés. Aujourd'hui, on entend le discours inverse: certes, le travail est plus stressant qu'auparavant puisqu'il mobilise la créativité et l'implication des salariés, mais il serait également plus épanouissant, plus riche, plus intéressant. C'est parfois le cas: des contraintes très fortes peuvent ne pas être ressenties négativement par le travailleur qui jouit d'une grande autonomie. Mais, souvent, l'autonomie elle-même est mise à contribution pour attein-

dre des objectifs de rentabilité. Elle se transforme alors en une contrainte, voire en un piège. Et les travailleurs «responsabilisés» n'ont plus de ressources dans lesquelles aller puiser pour faire face à leurs obligations.

Et puis, une bonne partie du travail que l'on admirait hier est désormais dévalorisé. Voyez l'évolution dans les banques et les grandes surfaces: on demande aux clients d'effectuer eux-mêmes leurs paiements, depuis un ordinateur, ou de scanner eux-mêmes leurs achats. On sous-estime trop l'impact que cette évolution peut avoir sur l'estime de soi des travailleurs qui continuent de travailler aux guichets ou aux caisses: «Si tout le monde peut faire mon boulot, c'est qu'il n'est pas très intéressant». Cette évolution guette aussi des professions considérées comme «intellectuelles»: les journalistes, les fonctionnaires, sont de plus en plus contraints de travailler sur de grands «plateaux». Certains n'ont même plus une place désignée: ils s'installent sur le premier bureau libre qu'ils trouvent. Il ne s'agit pas là que d'une simple réorganisation spatiale. Le message qu'on leur adresse est celui-ci: «Vous devez être polyvalents». Autrement dit: «Vous êtes interchangeables. Ce que vous faites, tout le monde peut le faire».

Ce que vous décrivez là, c'est tout le contraire de la fin du taylorisme!

Il n'y a aucune remise en question du taylorisme. Nous assistons au contraire à son approfondissement, à l'avènement du néotaylorisme. Pour ma part, je préfère le terme de «néostakhanovisme», en référence à cet ouvrier mineur soviétique modèle qui, un beau jour de 1935, abattit dix fois le travail moyen quotidien d'un ouvrier, en ayant recours à son «intelligence» et à sa «créativité», et ce au bénéfice de son employeur. Aujourd'hui, les travailleurs reçoivent des objectifs. À eux de trouver les moyens de les atteindre. S'ils n'y arrivent pas, c'est qu'ils sont insuffisamment créatifs, ou qu'ils ne s'impliquent pas assez. Ce sont eux les responsables. S'ils perdent leur boulot, c'est donc qu'ils sont incompétents. Et cette incompétence dépasse largement le cadre professionnel, puisque ➤

LES RAPPORTS QUE L'HOMME ENTRETIEN AVEC LE TRAVAIL N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI MAUVAIS QU'AUJOURD'HUI.

TOUJOURS PLUS

«Je suis découragé: je cherche une graine de vrai patron à qui remettre mon entreprise, et on ne m'envoie que des petits cons, des jeunes prétentieux aux dents longues, formés dans de tout aussi prétentieuses écoles de management. Ils sont trilingues, mais sont incapables de parler la langue des humains, c'est-à-dire de prononcer des mots vrais, susceptibles de rencontrer l'adhésion des travailleurs de mon entreprise». Le fondateur de cette cartonnerie établie dans le sud du pays est, on l'aura compris, un patron «à l'ancienne»: un brin paternaliste, pas snob pour un sou,

fuyant les attributs bling-bling autant que les prétentions bourgeois. Un patron comme il n'en a plus, ou de moins en moins. Aujourd'hui, les dirigeants d'entreprise exhibent fièrement leurs MBA, et ont été «dressés» par de redoutables gourous du management. Robert Sutton, ce professeur de management américain auteur du livre *Objectif Zéro-sale-con** explique en substance ceci: «Les entreprises vivent dans le culte du "toujours plus": plus d'argent, plus d'implication des travailleurs, plus, plus... Les "sales cons" qui forment l'élite dirigeante d'aujourd'hui

sont, évidemment, très impliqués dans leur travail. Le problème, c'est qu'ils ne savent souvent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent, ni pourquoi ils le veulent. Ils veulent, c'est tout». Et tant pis si le résultat est décevant, ou s'ils provoquent des drames humains. Pour Sutton, il n'y a qu'une seule manière d'éradiquer les «sales cons»: il faut revoir la notion même de performance. Tout un programme... ■

I. Ph.

* *Objectif Zéro-sale-con*, par Robert Sutton, Éd. Vuibert.

le travail sollicite l'implication entière de l'être! La perte du travail, dans ce contexte, signifie la désintégration de la personne...

Pourtant, on ne cesse de louer l'augmentation de la qualité de la vie, l'augmentation de la longévité: n'est-ce pas contradictoire avec les évolutions que vous dénoncez?

Sur une longue période, disons en un siècle, les conditions de vie et de travail se sont fort améliorées. Cela, c'est incontestable. Mais, sur les vingt-cinq dernières années, on a assisté à une très forte dégradation. Les rapports que l'homme entretient avec le travail n'ont jamais été aussi mauvais qu'aujourd'hui. La preuve? On vit plus longtemps, et en meilleure santé. Si le travail était épanouissant et contribuait au bonheur, on se battrait pour travailler plus longtemps. Or les gens ne veulent pas entendre parler de ça. Ils n'ont qu'une obsession: quitter au plus vite le monde du travail! Souvenez-vous du Pacte des Générations (NDLR: un plan de réforme des fins de carrière, élaboré à grand-peine en automne 2005). Tous les observateurs, intellectuels, journalistes, politiques, étaient en faveur de ces mesures. Tous faisaient preuve d'une belle unanimité, au nom du sens de la responsabilité et de la survie

de la sécu. Et que s'est-il passé? Les travailleurs sont descendus en masse dans la rue. Les traitait-on d'irresponsables? Ils n'en avaient cure. Ils ont continué. Le fil de la coopération entre l'homme et le travail s'est rompu. Plutôt que de travailler dans les conditions actuelles, on préfère prendre des indemnités, et partir. Les gens n'en peuvent plus. L'idée de travailler plus longtemps leur est insupportable. Ils veulent qu'on leur lâche les baskets.

Mais bon nombre de sans-emploi se battent, eux, pour obtenir du travail!

La perte d'un emploi provoque souvent des désastres humains et financiers, ne croyez pas que je sous-estime cela. Entre se retrouver sans revenus ou exercer un boulot «pompanç», ceux qui ont le choix préfèrent quand même souvent la deuxième solution. Mais cela ne veut pas dire qu'ils sont heureux de travailler. Vous savez, il y a de jeunes ingénieurs brillants, sortant d'une business school, et qui craquent quelques semaines après leur découverte du monde du travail. Si c'est cela le travail, cette concurrence effrénée, cette implication de tous les instants, ils n'en veulent pas. Et ils choisissent de devenir autre chose: instituteurs, par exemple. En outre, il faut bien constater que la crise financière et économique a également augmenté la pression psychologique sur les travailleurs et les chômeurs, dégradant encore les conditions de vie des uns et des autres. «Vous n'aimez pas votre boulot? Vous le trouvez mal payé? Pas de problème: il y a cent personnes qui espèrent l'avoir, votre travail!», assènent les patrons aux travailleurs réfractaires. Et les chômeurs, eux, sont d'autant plus stigmatisés: «Voyez ces gens qui bossent pour pas grand-chose, et vous qui restez là à ne rien faire!». Le résultat, c'est que tout le monde souffre. ■

Propos recueillis par Isabelle Philippon

ALLOCATION UNIVERSELLE ET VALEUR DU TRAVAIL

Il y a 25 ans, la Fondation Roi Baudouin organisait un concours de scénarios relatifs à l'avenir du travail. Parmi les scénarios primés en novembre 1984 figurait un texte que j'avais rédigé au nom d'un petit groupe d'universitaires et de syndicalistes alors en voie de constitution. L'objectif de ce groupe —le «Collectif Charles Fourier»¹— était de préparer un numéro spécial de la *Revue nouvelle* autour d'une idée qui m'était venue fin 1982 et que j'avais alors proposé de baptiser «allocation universelle»².

Le prix de la Fondation a servi à organiser en 1986 à Louvain-la-Neuve le congrès fondateur du *Basic Income European Network* (BIEN), devenu lors de son dixième congrès (Barcelone 2004) le *Basic Income Earth Network*. Le prochain congrès du BIEN aura lieu à São Paulo en juillet 2010 et sera ouvert par le président Lula³.

Le texte ci-dessous comprend les sections du scénario du Collectif Charles Fourier les plus directement pertinentes pour le thème de ce numéro d'*Espace de Libertés*. Il est suivi d'une brève note relative au débat belge sur l'allocation universelle.

L'allocation universelle⁴

«Supprimez les indemnités de chômage, les pensions légales, le minimex, les allocations familiales, les abattements et crédits d'impôt pour personnes à charge, les bourses d'études, les cadres spéciaux temporaires et les troisièmes circuits de travail, l'aide de l'État aux entreprises en difficulté. Mais versez chaque mois à chaque citoyen une somme suffisante pour couvrir les besoins fondamentaux d'un individu vivant seul. Versez-la lui qu'il travaille ou qu'il ne travaille pas, qu'il soit pauvre ou qu'il soit riche, qu'il habite seul, avec sa famille, en concubinage ou en communauté, qu'il ait ou non travaillé dans le passé. Ne modulez le montant versé qu'en fonction de l'âge et du degré (éventuel) d'invalidité. Et financez l'ensemble par un impôt progressif sur les autres revenus de chaque individu. [...]»

Faites tout cela. Et puis observez ce qui se passe. [...]

Notez d'abord qu'un des effets —et non des moindres— de l'introduction de l'allocation universelle est de rendre le travail facultatif. Avant déjà, bien sûr, personne n'avait l'obligation légale de travailler. Mais cette liberté purement formelle de ne pas travailler ne constituait une liberté réelle que pour ceux dont la fortune était suffisante pour leur assurer un revenu décent. Aux autres, les transferts de l'État-providence n'apportaient pas une telle liberté. Les indemnités de chômage étaient déniées tant à ceux qui renonçaient volontairement à leur emploi qu'à ceux qui s'obstinaient à refuser celui qu'on leur offrait. Et un modeste minimex n'était chichement concédé qu'à ceux qu'aucun proche ne pouvait aider, et dans des conditions suffisamment humiliantes pour que personne n'y ait jamais vu autre chose qu'un pis-aller.

Avec l'introduction de l'allocation universelle, par contre, le travail a été rendu vraiment facultatif. Il ne s'ensuit pas nécessairement que la quantité totale de travail presté est

dont les revenus propres n'atteignent pas ce niveau minimum le montant requis pour combler la différence. L'allocation universelle, par contre, consiste à verser à tous, sans exception, un montant égal au revenu minimum. Entre ces deux systèmes, entre ces deux manières de rendre le travail facultatif, la différence fondamentale n'est pas du tout que le second, du fait qu'il redistribue aussi aux riches, réduirait moins les inégalités que le premier: du fait qu'il requiert un volume de transferts supérieur et que ces transferts sont financés par un impôt progressif, il est clair que son impact égalisateur pourrait être supérieur à celui du premier système. La différence fondamentale est bien plutôt que le premier taxe de facto à 100% (et même davantage, si le fait d'avoir un emploi entraîne des frais supplémentaires) les revenus propres inférieurs au revenu minimum garanti, alors que le second ne leur applique que les taux les plus bas de l'impôt progressif.

Cette différence vous permet de comprendre un autre aspect crucial de l'amélioration de la qualité du travail dont vous êtes le témoin. L'allocation universelle n'a pas seulement pour effet de rendre le travail facultatif, et ainsi de renchérir les tâches ingrates. En raison de son introduction, il n'est plus nécessairement absurde aujourd'hui d'accepter de travailler pour une rémunération à peine supérieure ou même inférieure (et nettement) au niveau du revenu minimum garanti. Bien sûr, pareille rémunération n'est acceptable que si l'emploi correspondant présente suffisamment d'attrait sur un plan non matériel: en raison de l'intérêt intrinsèque des tâches qu'il consiste à effectuer (activités artistiques, par exemple), de l'adhésion du travailleur aux finalités de la production (action sociale, etc.), du type de relation prévalant entre travailleurs, etc.

Ainsi donc, les tâches ingrates sont décimées. Seules subsistent celles qui ne peuvent être ni supprimées ni améliorées. Et elles sont très bien payées. Sans procéder d'une idée préconçue quant à la direction du changement souhaitable, rendre le travail réellement facultatif s'est avéré un moyen redoutable de le rendre plus intéressant, moins pénible, plus attrayant pour le travailleur. Mais ce n'est pas tout. Pour rendre le travail facultatif, on peut garantir à tous un revenu minimum en transférant à tous ceux

¹ La citation suivante figurait en ergue du scénario: «D'autre part, comme la multitude assurée d'un minimum abondant ne voudrait que peu ou point travailler, il faudrait découvrir et organiser un régime d'industrie attrayante qui garantirait la persistance du peuple au travail, malgré son bien-être». (Charles Fourier, *La Fausse Industrie*, Paris, 1836).

² Voir Philippe Van Parjs, «L'allocation universelle», in *Ecolo-Infos* 16, février 1983, pp.4-7, et *L'Allocation universelle. Une idée pour vivre autrement*, numéro spécial de *La Revue nouvelle* 81, avril 1985.

³ Le BIEN (<http://www.basicincome.org/bien/>) publié sié fois par un «news flash» édité par Yannick Vandeborgh (UCLouvain). La revue interdisciplinaire *Basic Income Studies* (<http://www.beppress.com/bis/>) paraît deux fois par an. Tous les articles en sont gratuitement accessibles online.

⁴ La version originale intégrale de ce texte est téléchargeable sur <http://www.uclouvain.be/8610.html>. Elle a été initialement publiée dans *Le Travail dans l'Avenir*, Bruxelles: Fondation Roi Baudouin, 1984, pp. 9-16, et rééditée à de multiples reprises en version française et en traduction néerlandaise, allemande, anglaise, italienne et espagnole.



LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE A ÉGALEMENT AUGMENTÉ LA PRESSION PSYCHOLOGIQUE SUR LES TRAVAILLEURS ET LES CHÔMEURS, DÉGRADANT ENCORE LES CONDITIONS DE VIE DES UNS ET DES AUTRES

offrent soit suffisamment grand. Rien ne permet de dire a priori dans quel sens exactement le contenu du travail va évoluer. Tout dépend de ce à quoi les travailleurs attachent de l'importance. Si par exemple les travailleurs ne tenaient pas particulièrement à participer aux décisions de l'entreprise, il n'y aurait aucune raison de s'attendre à une prolifération de coopératives autogérées. Si par contre, comme vous l'observez, ils y tiennent beaucoup, ils seront prêts à accepter un salaire sensiblement plus bas dans une entreprise autogérée que dans une entreprise qui ne l'est pas, leurs besoins fondamentaux étant de toute façon couverts par l'allocation universelle. L'autogestion, de ce fait, est systématiquement encouragée, sans que l'on doive pour cela recourir d'aucune manière à une politique délibérée de subvention par les pouvoirs publics, avec tous les risques de distorsions, de pressions, d'arbitraire, que pareil recours impliquerait». [...] Pas plus que le suffrage universel, l'allocation universelle ne constitue une panacée. Mais, comme lui, elle constitue un acquis irréversible, qui ne nous quittera plus».

Post-scriptum - août 2009

Depuis la rédaction du scénario du Collectif Charles Fourier, le débat sur l'allocation universelle a connu, à travers le monde, une expansion stupéfiante, souvent dans des directions inattendues. J'ai été amené à y contribuer moi-même sous l'angle philosophique bien au delà de ce que j'anticipais, principalement par la rédaction de *Real Freedom for All. What (if anything) can justify capitalism?* (Oxford University Press, 1995), dont une version japonaise vient encore d'être publiée cet été. Mais il ne s'agit bien entendu pas seulement d'un débat philosophique. Dans *L'Allocation universelle* (La Découverte, Repères n°412), j'ai essayé avec Yannick Vanderborght d'en offrir un aperçu synthétique. Je me bornerai ici à souligner elliptiquement trois points qui revêtent une importance particulière dans le contexte de la Belgique et/ou d'une réflexion sur la valeur du travail.

• L'allocation universelle n'est pas une allocation unique

Le scénario du Collectif demandait d'imaginer ce qui se passerait au cas où une allocation universelle élevée se substituerait à la plupart des autres transferts. Mais rien dans la notion d'allocation universelle n'implique qu'elle constitue une allocation unique. Aucune proposition sérieuse, dans quelque pays que ce soit, ne le suppose. Quels autres transferts une allocation universelle pourrait légitimement remplacer ou permettre de réduire dépend crucialement de son montant. Rien dans la notion d'allocation universelle n'implique que ce montant soit suffisant pour pouvoir en vivre, ni n'empêche qu'il soit bien plus que suffisant.

Selon ses modalités précises, l'introduction d'une allocation universelle peut constituer une avancée fantastique ou une régression désastreuse. Toute proposition concrète d'allocation universelle doit être jugée en tenant compte de son montant, de ce à quoi elle se substitue, de la manière dont elle est financée et, le cas échéant, des autres mesures qui l'accompagnent.

• L'allocation universelle ne requiert pas un financement par la TVA

La formule d'allocation universelle qui a connu en Belgique la publicité la plus large est celle qu'a développée l'industriel «libéré-al social» Roland Duchâtel et autour de laquelle il a créé en 1997 le parti «Vivant». Elle propose un finance-

ment de l'allocation par une augmentation drastique de la taxe sur la valeur ajoutée, combinée avec une suppression des cotisations sociales et une suppression de l'impôt des personnes physiques sur les revenus faibles et moyens.

Un financement des transferts sociaux par la TVA (régressive) est traditionnellement considéré comme moins redistributif qu'un financement par l'IPP (progressif) et par les cotisations sociales (proportionnelles). Mais la «déglobalisation» des revenus mobiliers et plus récemment de certains revenus «intellectuels», la sous-estimation du revenu cadastral, une législation fiscale complexe que des techniques d'«optimisation fiscale» permettent d'exploiter et l'internationalisation de l'économie conspirent à éroder le rendement de l'IPP et à rendre illusoire sa prétendue progressivité.

Le recours à la TVA à des fins de redistribution ne doit donc pas être un tabou s'il permet de saisir plus équitablement les revenus élevés que ne le fait aujourd'hui l'IPP. Dans le contexte belge, cependant, toute formule réaliste devra s'accompagner d'un recours au moins partiel à un impôt sur les personnes physiques étendu aux tranches les plus basses de revenus, l'allocation universelle se substituant à l'exonération de celles-ci, avec un gain net pour les ménages aux revenus les plus faibles⁵. Par ailleurs, le remplacement de l'IPP et des cotisations sociales par la TVA ne signifierait évidemment pas que le travail ne serait plus taxé, mais simplement que son revenu ferait l'objet d'un prélèvement au moment où il est dépensé plutôt qu'au moment où il est gagné.

• L'allocation universelle comme État social émancipateur

L'allocation universelle est inconditionnelle en termes de travail et de disposition à travailler. Elle n'est pas pourtant hostile à l'idée que le travail rémunéré contribue à donner sens à l'existence et qu'il importe que chacun y ait accès. Au contraire, le fait même qu'elle soit versée à ceux qui ont un emploi comme à ceux qui n'en ont pas permet de s'attaquer au piège de l'exclusion induit par les dispositifs qui conditionnent les transferts à une situation de chômage ou de pauvreté. L'inconditionnalité par rapport à l'emploi n'en demeure pas moins essentielle pour que l'allocation universelle puisse fonctionner comme un instrument de diffusion de pouvoir vers ceux qui en ont le moins et lui permettre d'«activer» sans asservir et ainsi de former le noyau d'une version émancipatrice de l'État social actif.

L'allocation universelle offre un socle ferme auquel les autres revenus peuvent venir s'ajouter sans complication. Elle contribue par là à faciliter des transitions souples entre des tranches de vie adulte consacrées dans des proportions très variables à l'activité professionnelle, à la formation, aux responsabilités parentales et à l'engagement associatif. Bien plus encore aujourd'hui qu'il y a 25 ans, parfaire souplesse est essentielle au fonctionnement efficace de notre économie et de notre société. En la promouvant, l'allocation universelle contribuera à délégitimer la carrière professionnelle complète à temps plein comme idéal de vie pour tous. En ce sens, elle relativisera la valeur du travail. Mais elle n'a nullement pour objectif ni n'aura pour effet de dévaloriser le travail rémunéré, qui continuera d'être une des voies principales par lesquelles femmes et hommes peuvent réaliser leurs potentialités et mériter l'estime d'autrui.

Philippe Van Parijs
UCLouvain, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

5. Voir B. Gilain & Ph. Van Parijs, «L'allocation universelle: un scénario de court terme et de son impact distributif», *Revue belge de sécurité sociale* [1], 1996, 5-80.

CONCERTATION SOCIALE

LA RÉGULATION DES CONFLITS

Les relations entre patrons et ouvriers sont en Belgique particulièrement codifiées. Au point parfois d'apparaître à la fois complexes et désincarnées. C'est cette première impression que donne la lecture du dossier que consacre le CRISP à la concertation sociale, «terme générique qui recouvre un ensemble de procédures et de pratiques propres au domaine des relations collectives de travail. Ces relations sont dites collectives parce qu'elles mettent en présence des organisations représentatives —les interlocuteurs sociaux— habilitées à s'engager au nom de leurs membres»¹. Devant cette complexité, la pédagogie de la mise en page, les annexes et le glossaire sont les bienvenus. On notera au passage qu'il s'agit bien ici des «interlocuteurs sociaux» et non, comme on le lit bien trop souvent, des «partenaires sociaux»². La nuance est importante.

Le dossier développe surtout le fonctionnement de la concertation sociale dans les entreprises du privé sur laquelle est calquée celle du non-marchand et du public. Trois secteurs donc, et trois grands piliers: la négociation, la consultation et enfin la concertation. Ce montage institutionnel complexe est le produit d'une histoire et s'est réellement structuré en 1944 au moment du pacte social qui donnera également naissance à la sécurité sociale. Le but est de prolonger la démocratie politique par des avancées vers une démocratie économique et sociale: «En substance, ce pacte est construit sur le compromis suivant: d'un côté, les organisations de travailleurs reconnaissent le bien-fondé de l'économie de marché et la légitimité du pouvoir de gestion économique des chefs d'entreprise; de l'autre côté, les organisations d'employeurs reconnaissent que les travailleurs sont représentés légitimement par les organisations syndicales»³.

Tout le système mis en place vise à réguler, à minoriser au maximum, la conflictualité des rapports sociaux au sein du monde du travail. En clair, à pacifier la lutte des classes. Le conflit dans une entreprise, et plus encore la grève, est dans un tel schéma un signe de l'échec des différentes procédures mises en place, l'aboutissement d'un long pourrissement d'une situation. «Si aucune tentative de conciliation n'aboutit, le conflit débouche alors sur l'épreuve de force, le plus souvent la grève. Il n'existe pas dans notre pays de dispositions légales définissant le droit de grève. Mais depuis l'abolition des déliés de coalition (1866) et d'atteinte à la liberté du travail (1921), ce droit est implicitement reconnu par la législation. De plus, la Belgique a ratifié la Charte sociale européenne adoptée en 1961 par le Conseil de l'Europe et qui fait référence à ce droit. Enfin la cour de cassation a reconnu le droit de ne pas préster aucun travail pour cause de grève»⁴. Cette reconnaissance implicite ne règle évidemment pas les questions liées au déroulement de la grève, en particulier la question épique des piquets de grève.

«La régulation des rapports sociaux spontanément conflictuels suppose, de la part des organisations syndicales et patronales, une capacité de capter, de hiérarchiser et de donner une forme collective aux intérêts individuels de leurs mem-

© AFP

La séquestration des patrons tend à se multiplier.

bres. Cette institutionnalisation a eu pour effet de diminuer le nombre et l'intensité des conflits du travail»⁵. Le fait que les mécanismes de la concertation sociale aient pour but avoué de pacifier les relations sociales est d'autant plus intéressant à la lecture de l'évolution depuis le milieu des années 70. Après la période dans les années 80 (les fameuses années «Martens-Gol») où le gouvernement passera en force sur les questions sociales, au point d'être rappelé à l'ordre par l'Organisation internationale du Travail, «depuis la fin des années 1980 et de manière plus nette depuis 1999, le gouvernement se présente aux interlocuteurs sociaux comme recherchant le maximum d'adhésion possible dans le cadre du compromis politique de la coalition au pouvoir et dans le respect des orientations européennes. La concertation sociale apparaît dans ce contexte d'abord comme une obligation de moyens que s'impose le gouvernement en vue de légitimer sa politique, et secondairement comme une forme de démocratie socioéconomique». Les différentes mesures sur la compétitivité et surtout la loi du 26 juillet 1996 instaurant la norme salariale apparaissent ici comme des tournants fondamentaux des relations sociales dans notre pays, au point que nous aurions envie de dire qu'il y a eu un changement de paradigme par rapport au pacte social de 1944.

Faut-il dès lors s'étonner d'un retour à l'avant-plan d'une conflictualité plus marquée dans les entreprises?

Julien Dohet

1. Étienne Arcq, *La concertation sociale*, (dossier du CRISP n°70), Bruxelles, CRISP, 2008, p.7.

2. Voir *Panorama des interlocuteurs sociaux* en EDL n°368 d'octobre 2008, p.30 sur le dossier complémentaire à celui-ci.

3. P.11.

4. P.40.

5. P.11.

6. Profitons de l'occasion pour souligner que l'OIT n'a, contrairement à l'OMC, aucun pouvoir de coercition pour faire respecter ses décisions par les États, ce qui démontre bien les priorités du système actuel.

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Une utopie

© AFP

Les poêles en fonte de la marque Godin sont mondialement connus et renommés, même si les évolutions technologiques les ont quelque peu démodés. C'est une usine de près de 2000 travailleurs qui, à son apogée au tournant des XIX^e et XX^e siècles, fabrique ce produit et d'autres éléments en fonte dans la petite ville de Guise dans le nord de la France.

1 Voir notre article sur les liens de ce dernier avec la Belgique *Aux origines du socialisme* in *Espace de Libertés* n°339 de février 2006, p.20.
2 Voir l'excellent film *Les Lip. L'imagination au pouvoir* de Christian Rouaud (2007).

3 Jean-Michel Carré, *Charbons ardents. Construction d'une utopie*, Paris, Le Serpent à plumes/arte, 1999.

4 www.familistere.com. Pour les personnes intéressées, le service «Solidarité du CAL de la Province de Liège organise régulièrement un voyage accompagné à Guise. Renseignements: solidarite@calliege.be, 04 232 70 56.

5 Lire notamment: Jean-François Draperi, *Godin, inventeur de l'économie sociale? Mutualiser, coopérer, s'associer*, Valence, Repas, 2008; Guy Delabre et Jean-Marie Gautier, *Vers une république du travail. J.B.A. Godin 1817-1888*, Paris, éd. De la Villette, 2000; Thierry Paquot et Marc Bédarida, *Habiter l'utopie. Le familistère Godin à Guise*, Paris, éd. De la Villette, 2004.

Le complexe de logement favorise le lien social et donc la solidarité; la redistribution des richesses issues de l'usine permet de se dégager des soucis matériels; l'éducation et l'exercice de la démocratie entraînent un changement pacifique.

Pour les travailleurs, cette expérience de propriété collective de leur outil de travail, mais aussi de vie restera malheureusement une expérience isolée qui se refermera trop rapidement sur elle-même. Elle n'est cependant pas unique: ainsi de l'expérience autogestionnaire des montres Lip à Besançon² mais aussi celle d'une mine du pays de Galles rachetée en 1994 par les travailleurs³. Elle a cependant l'immense avantage de permettre des questionnements très contemporains sur la démocratie, l'enseignement, la redistribution des richesses... et plus largement sur la possibilité d'imaginer et de construire un monde différent et meilleur. Ces questionnements sont d'autant plus faciles que le site a survécu aux aléas de l'histoire et connaît actuellement un gros travail de réhabilitation à vocation culturelle qui ne manque jamais d'étonner les visiteurs⁴ et qui se complète d'une production littéraire redécouvrant Godin⁵.

Terminons avec cette citation de Godin de 1874 bien éloignée de la logique capitaliste contre laquelle il se battait déjà: «Créez toujours, au profit du peuple, les instruments de son bien-être, et vous aurez créé les instruments de sa puissance et de son émancipation». ■

Julien Dohet

1 Voir notre article sur les liens de ce dernier avec la Belgique *Aux origines du socialisme* in *Espace de Libertés* n°339 de février 2006, p.20.

2 Voir l'excellent film *Les Lip. L'imagination au pouvoir* de Christian Rouaud (2007).

3 Jean-Michel Carré, *Charbons ardents. Construction d'une utopie*, Paris, Le Serpent à plumes/arte, 1999.

4 www.familistere.com. Pour les personnes intéressées, le service «Solidarité du CAL de la Province de Liège organise régulièrement un voyage accompagné à Guise. Renseignements: solidarite@calliege.be, 04 232 70 56.

5 Lire notamment: Jean-François Draperi, *Godin, inventeur de l'économie sociale? Mutualiser, coopérer, s'associer*, Valence, Repas, 2008; Guy Delabre et Jean-Marie Gautier, *Vers une république du travail. J.B.A. Godin 1817-1888*, Paris, éd. De la Villette, 2000; Thierry Paquot et Marc Bédarida, *Habiter l'utopie. Le familistère Godin à Guise*, Paris, éd. De la Villette, 2004.

Santé-Société-Laïcité

La laïcité sur les bancs de l'unif

La laïcité est au cœur d'une formation proposée par l'École de Santé publique de l'ULB.

La formation de deuxième année (Ma2) du Master en Santé publique de l'ULB développe dès l'année 2009-2010 une finalité inter-facultaire. Outre un approfondissement des méthodes et connaissances en santé publique abordées durant la première année, cette formation repose sur une approche globale portant sa réflexion sur les dimensions de l'humanité rapportées aux questions de santé.

Elle vise aussi à se mettre en phase avec toutes les démarches de communication et

d'éducation des individus, dans une société qui promeut les idéaux de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Cette finalité —coloration d'un Master s'adressant à de futurs professionnels de santé polyvalents— inscrit les questions de sens, de morale, de philosophie et d'éthique là où précisément les personnes vivent des moments de fragilité face à leur quête de bien-être physique, mental spirituel et social.

Elle s'inscrit donc dans une réflexion générale portant non seulement sur les valeurs mais aussi sur les enjeux éthiques, philosophiques et bioéthiques découlant des progrès technoscientifiques, ainsi que sur

les défis qui en découlent pour une société démocratique comme la nôtre.

Elle propose un environnement adapté et transdisciplinaire destiné à former des professionnels qualifiés qui inscriront leurs actions dans une réflexion plus globale. ■

Les conditions d'accès sont reprises sur <http://www.ulb.ac.be/catalogue/esp/index.html>

Informations et inscriptions: École de Santé publique de l'ULB, campus Érasme, Route de Lennick 808, Bte 591, 1070 Bruxelles - Tél: 02 555 40 14/19 - Fax: 02 555 40 49 - Mail: patricia.pirlotte@ulb.ac.be

ÉCOLE

Les noyaux de l'Olivier

L'école publique, aussi gratuite, équitable et accessible que possible, va-t-elle bénéficier d'une législature francophone et wallonne placée sous le signe du centre-gauche? En théorie, cela devrait être le cas. Dans la réalité, rien n'est moins sûr.

Les majorités nées à la mi-juillet ont entériné un programme ambitieux dans toutes les matières, et spécialement pour l'enseignement, qui couvre la moitié des pages de l'accord. On le sait, le CDH avait indiqué très tôt par la voix de sa présidente, Joëlle Milquet, sa volonté d'obtenir le poste de l'enseignement obligatoire. Elle l'a obtenu. Marie-Dominique Simonet, ministre du supérieur et de la recherche sortante, endosse cette lourde responsabilité. C'est la première ministre sociale-chrétienne qui en hérite depuis vingt ans. Et, par ailleurs, aucun ministre récent de l'école obligatoire, dont le portefeuille absorbe près de 85% du budget de la Communauté, n'est ressorti indemne de cette charge, tant elle présente de chausse-trapes.

LA QUESTION ÉPINEUSE DE L'INSCRIPTION

La première, ce sera ce bon vieux problème de l'inscription. Il a coulé Arena et Dupont, mais il se porte fort bien, merci. Mi-août, plus de 800 élèves étaient toujours en attente d'une inscription, près de neuf mois après le début du processus. Des enfants et leurs parents sont sur le grill depuis trop longtemps. La ministre Simonet assure qu'une solution sera trouvée pour eux à l'heure où vous lirez ces lignes. Acceptons-en l'augure, mais il est en revanche certain que de nombreux parents n'auront pas obtenu leur premier choix pédagogique¹. Même si cet écueil est surmonté, la question de la rentrée 2010 sera rapidement sur la table. L'ancienne majorité s'est accordée pour qu'on n'inscrive pas avant février 2010, mais elle

n'a pas tranché sur un système de remplacement. Le texte de l'accord gouvernemental qui règle cette question épique nous inflige d'ailleurs une belle tranche de tautologie en bois: on créera «un dispositif d'inscription efficace, transparent, garant de la liberté des parents, de la mixité sociale et de l'autonomie des acteurs et des partenaires de l'école». Jolie sortie, mais qui cache mal qu'il y a quatre modes généraux d'inscriptions dans le monde, pas davantage. Un: la liberté totale, qui était en vigueur jusqu'il y a deux ans chez nous. On connaît ses abus, mais surtout il est impossible d'y revenir en effaçant tout, puisque certaines écoles inscrivaient cinq ans à l'avance et qu'on ne peut remonter dans le temps. Deux: la date fixe et les files. Trois: le tirage au sort. Quatre: la règle géographique, aussi appelée carte scolaire, soit le système finlandais, suisse ou... français². En bref, chacun va dans l'école de son quartier. Celle-ci a été envisagée lors des négociations entre partis, mais écartée comme impraticable. Il n'est en effet «socialement acceptable» que dans des contrées où la valeur moyenne de chaque école est comparable. En Communauté française, championne de l'OCDE en matière d'inégalité entre écoles d'élite et écoles poubelles³, c'est une solution inenvisageable sans une mise à niveau qui pourrait prendre une décennie... et coûter beaucoup d'argent.

Or, les caisses sont vides ou quasi. Et la ministre Simonet aura fort à faire avec des bâtiments dont certains menacent ruine par manque d'entretien. La solution du PPP, partenariat-public-privé, qui mensualise des coûts de rénovation ou de construction neuve, n'en est encore qu'à ses balbutiements.

ments. Pour l'instant, il n'a produit que de nombreux effets d'annonce.

Même si le financement de la Saint-Boniface est garanti, les marges, rognées par la décroissance, seront plus qu'étrites. Or, les syndicats réclament pour le prochain accord sectoriel (deux ans) une revalorisation globale, avec une attention spéciale pour les jeunes profs, mal payés et trop peu soutenus. Mais ils désirent aussi voir prolongé l'accord qui offre une possibilité de préension à 55 ans pour les profs qui s'estiment épuisés à la tâche. Même timides, ces calculs ne semblent pas tenir la route et l'austérité sera sévère. Gageons que devrait naître dans les prochaines semaines l'idée d'une solution qui s'articule sur une sorte de tutorat, le prof âgé partant quelques années plus tard, mais se voyant aidé par un jeune collègue, qui affrontera donc ses premières expériences pédagogiques dans un contexte encadré. Une idée intelligente, il est vrai largement pratiquée chez nos voisins européens. Mais pour dépasser l'expérience-pilote, il faudra des ressources.

Dans ce «contrat-bis» pour l'école, les négociateurs ont glissé plein d'idées.

Bassins. On va découper le territoire francophone en «bassins de vie», au sein desquels l'enseignement technique-professionnel sera optimisé (synergies, chasse aux doublons entre réseaux, implication des acteurs économiques, des acteurs de la formation). «Sur la base d'évaluations scientifiques, ce système pourra être progressivement adapté à d'autres niveaux et types d'enseignement». On le voit, la spécificité des réseaux n'est plus un tabou.

1 Il est vrai que c'était également le cas dans le système précédent de la file matinale et dans celui du «premier demande, premier servi» précédent, mais que cette inéquité était moins spectaculaire, car davantage lissée dans le temps.

2 Mais que la France est en train d'abandonner pour intégrer des privilégiés sociaux... au nom de la sacro-sainte liberté de choix.

3 Une facilité de langage qui cache le dévouement acharné de l'essentiel des profs qui œuvrent dans ces écoles difficiles qui tentent de relever le défi d'amener le plus grand nombre à une formation. Et qui stigmatise à tort ceux qui capitalisent au maximum dans un environnement protégé au profit de leurs étudiants. Les uns comme les autres n'ont pas inventé ce système et peuvent peu y changer.

«Un dispositif d'inscription efficace, transparent, garant de la liberté des parents, de la mixité sociale et de l'autonomie des acteurs et des partenaires de l'école...»

4 L'ancien président de la Fédération des étudiants francophones, Mathias El Berhoumi, se félicite de cette décision réclamée par son organisation. «Il y a beaucoup de sections où il n'y a pas d'examen d'entrée, sans que cela augmente l'échec. Il n'y a jamais eu d'examen d'entrée en mathématiques alors que les exigences en maths sont plus fortes pour un baccalauréat en mathématiques que pour un bac en ingénier civil» (La Libre Belgique, 23 juillet 2009).

5 Le Soir, 18 juillet 2009.

6 Il est néanmoins des voix pour souligner que le système des Académies (que Simonet n'a pas inventé, mais a fait mûrir) était taillé comme un gant pour amplifier la croissance de l'Académie Louvain, qui va permettre à l'UCL d'obtenir une première place écrasante dans le monde universitaire francophone.

Test. A l'image du test généralisé en fin de primaire, on devrait instaurer un test d'enseignement secondaire supérieur dès l'année 2009-2010. Il ne devrait pas être réussi à titre individuel pour donner accès à l'enseignement supérieur, mais donnerait une idée du rendement de l'école et de ses méthodes pédagogiques. On voit mal comment combiner un rendement élevé à ce test avec l'aspiration pour une plus grande liberté pédagogique des établissements. C'est plutôt à un resserrement, voire à une globalisation des pratiques, que l'on devrait assister. De même, la volonté affichée de décloisonner les réseaux aménera, pour faciliter la mobilité des élèves d'un réseau à l'autre, à définir des «indicateurs de maîtrise des compétences définies dans les référentiels communs (socles de compétences, compétences terminales et savoir requis)». Sous ce jargon, une plus grande unification des pratiques affleure. On peut s'en réjouir pour l'efficacité. Mais c'est aussi le contraire du discours tenu sur une plus grande autonomisation-responsabilisation des établissements.

Langues. On compte étudier la «possibilité d'inscrire plus tôt dans le cursus primaire l'apprentissage d'une deuxiè-

me langue [...]». Mieux: on compte encourager l'organisation d'activités d'éveil dans le domaine des langues dès la 3^e maternelle.

Échec. L'échec scolaire coûte 335 millions par an. On se propose d'investir pour réduire cette facture. Comment? Le gouvernement veillera à ce que chaque école développe un mécanisme de «remédiation immédiate». Cela sent les cours de rattrapage améliorés. Cette fausse nouvelle idée suffira-t-elle à mieux lutter contre l'échec? De même, se proposer de «limiter le redoublement aux seuls cas où il est approprié et nécessaire» tient du procès d'intention, tous les conseils de classe devant aujourd'hui longuement justifier toute décision de ce type.

UN EXEMPLE VENU DU NORD DU PAYS?

Pouvoir. La Communauté française, actuellement pouvoir normatif et pouvoir organisateur de ses établissements, laissera tomber cette deuxième casquette. Les écoles dépendant aujourd'hui d'un pouvoir public (commune, province, Communauté) dépendront désormais d'une «coupe des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel, tout en respectant les prérogatives de chacun». Là encore, il s'agit d'une initiative très originale, puisqu'elle a été mise en œuvre en Flandre dès... 1989. L'enseignement communautaire est centralisé entre les mains d'un Pouvoir Organisateur, l'Argo (Autonome Raad van het Gemeenschapsonderwijs) qui a reçu de la Communauté flamande l'autorité sur l'ensemble de ses écoles. L'Argo a organisé 378 conseils d'école (Lorgo: Locale Raad van het Gemeenschapsonderwijs) dans l'enseignement communautaire. Ces conseils ont le pouvoir sur l'organisation pédagogique, le règlement intérieur, l'engagement du personnel, l'achat du matériel et les constructions. Tous les partis politiques sont représentés dans ces conseils. Pour certains observateurs, la création de l'Argo, bien que devant officiellement améliorer la représentation citoyenne, a abouti à une dégradation plus avancée de l'enseignement de la Communauté. Or, l'enseignement officiel n'atteint plus un élève sur quatre au Nord du pays. Il n'est pas étonnant de voir maintenant un directeur ou un président du conseil local CD&V à la tête

d'une école officielle en Flandre. Les partisans de l'école officielle ouverte à tous devraient sans doute se pencher davantage sur les leçons de cette «innovation» s'ils veulent éviter certaines conséquences.

Pour l'enseignement supérieur, le programme de l'Olivier prévoit notamment la poursuite du gel du filtre placé pour les études en médecine, une position courageuse mais difficile, le numerus clausus fédéral sur les numéros Inami étant toujours en place. Par ailleurs, l'examen d'entrée pour les études d'ingénieur civil est abrogé, allant dans le sens d'un plus large accès à des études difficiles mais où les vocations sont trop rares⁴.

Enfin, n'éludons pas une question, la plus importante pour le monde laïque: le CDH, ex-PSC, revenu à la tête de l'enseignement obligatoire, cela signifie-t-il que l'école confessionnelle sera privilégiée? Des indices disent que non. La présidente Milquet, face à la question, personnalise le propos en confirmant que ses enfants sont inscrits dans les trois réseaux⁵. Un peu court. La pratique de Dominique Simonet dans le supérieur est plus éclairante: même si les décisions font toujours des déçus, voire des aigris, il n'a pas semblé flagrant que le critère du libre confessionnel face à l'officiel ait été l'outil majeur de gouvernance lors de ses choix⁶. Encore faut-il faire une réserve: cette manière de faire était plus aisée dans le supérieur, où la part de marché du privé subventionné, confessionnel ou non, est écrasante. Dans le primaire et le secondaire, il en sera tout autrement:

la dualisation des écoles entre établissements obtenant de meilleurs résultats en organisant une sélection des élèves d'une manière ou d'une autre et les autres devant assumer seuls la charge de l'ensemble du public scolaire sera plus flagrante. Des décisions qui auraient l'apparence de l'équilibre pourraient se traduire par des conséquences très contrastées pour l'un ou l'autre de ces réseaux, organisés très différemment. Pour Simonet, la seule solution sera d'aller, vite et de manière équitable, vers davantage de financement différencié. Ne pouvant battre monnaie, elle devra sans doute enlever un peu aux uns pour donner aux autres. Et là, cela va grincer... ■

Frédéric Soumois

© Reuters

IRAN

La quadrature du cercle

Après le «feu d'artifice démocratique» de la campagne électorale, après la brutale répression des manifestations, l'Iran est aujourd'hui sur le fil du rasoir.

De Washington à Jérusalem, de Bruxelles à Pékin, des milliers d'experts tentent, à la manière des kremlinologues de la guerre froide, de sonder la réalité iranienne, d'évaluer les chances de l'opposition, d'établir la cartographie des rapports de force.

Dans ce monde tourmenté, dangereux, imprévisible, l'Iran compte. Les spécialistes de la prolifération nucléaire, de l'Irak, du conflit israélo-palestinien et du Liban ont les yeux rivés sur Téhéran. Ils savent que le sort de l'opposition et les tirs croisés entre les différents pôles de pouvoir iranien détermineront en grande partie l'évolution de ces dossiers ultrasensibles.

Dans le monde entier aussi, des millions de personnes suivent la chorégraphie iranienne. La couverture médiatique internationale de cette «fête» inattendue que fut la campagne électorale, les portraits qu'elle diffusa de millions de jeunes en quête de liberté et de modernité, ont brusquement rendu l'Iran très proche. Comme si ce qui se passait à Téhéran nous concernait directement.

Si l'opinion occidentale regarde le plus souvent avec suspicion la montée des oppositions dans les États autoritaires arabes, car l'alternative islamiste semble pire encore, elle «rêve d'Iran» car l'opposition y apparaît comme une promesse de progrès sur la voie de la démocratie et de la raison.

Relayé par la grande presse internationale et, ensuite, par Facebook et Twitter, un «autre Iran» a relevé la tête et levé le poing. À contre-courant de l'obscurantisme et de l'autoritarisme. Comme s'il voulait réécrire le passé,

gommer la trahison des espoirs libertaires suscités par la Révolution de 1979 et reléguer les héritiers de l'ayatollah Khomeiny en note de bas de page de l'actualité.

Cette identification avec un mouvement qui scandait le mot universel de liberté n'a fait que se renforcer après la publication des résultats électoraux. Une lecture des événements s'est imposée: Ahmadinejad et ses alliés se sont rendus coupables d'un coup d'État par les urnes. Et comme un Pinochet islamique, il a lancé ses nerfs contre le peuple.

Le bien, le mal. Le visage ensanglanté de Neda, la brutalité des Basijis. Les grands mythes sont ressortis des coffrets de la mémoire: les gamins sandinistes contre le tyran Somoza. Cory Aquino contre Ferdinand Marcos. L'homme aux sacs de plastique sur la place Tien An Men. L'Iran est ainsi entré de plain-pied dans la dramaturgie des luttes mondiales pour la liberté.

FACE À LA RÉPRESSION

Que faire? Des dizaines de personnes ont été tuées, des milliers ont été arrêtées, envoyées en prison, torturées. Des centaines sont déjà face à leurs juges, qui les accusent des crimes de subversion et de trahison, face aux caméras de la télévision d'État et sans accès à leurs avocats. La République islamique communique chez Staline.

Une partie de l'opposition appelle la communauté internationale à accroître sa pression sur le régime iranien. «Le mouvement des citoyens [...]»

*a besoin aujourd'hui plus que jamais d'un soutien solidaire et intelligent de la part de la communauté internationale», écrit dans *Le Soir* Ali Samad Pouri, de l'Association des défenseurs des droits de l'homme en Iran. «Il y va de notre humanité à tous».*

Ces partisans d'une politique de sanctions renforcées attendent très légitimement des États démocratiques qu'ils tirent les conclusions de leurs dénonciations. Ce sont des entreprises occidentales, notent les défenseurs des droits de l'homme, qui ont fourni au régime iranien les technologies qui lui permettent de contrôler

«L'Iran est ainsi entré de plain-pied dans la dramaturgie des luttes mondiales pour la liberté.»

les communications téléphoniques. D'autres mesures de rétorsion, insistent-ils, peuvent donc être prises. D'autres voix, cependant, se font entendre. Si elles appellent à la solidarité avec les victimes de la répression, elles conseillent aussi à l'Europe et aux États-Unis de ne pas se mettre trop en avant «car le régime serait trop heureux d'y trouver la preuve d'un complot ourdi par l'Occident».

«La meilleure stratégie, écrit Fareed Zakaria, l'influent rédacteur en chef de *Newsweek International*, est de ne rien faire». Pour les partisans de cette approche, c'est précisément la «levée du pied» américain, après la stratégie de la tension suivie par l'administration Bush, qui a ouvert un espace de contestation lors de la campagne électorale iranienne.

Pour ces adeptes du «smart power» qui, sous le couvert du slogan «la puissance oui, mais avec intelligence», veulent allier la politique des droits de l'homme à une diplomatie moins belliqueuse, il faut parier sur l'appropriation par les Iraniens de leur propre destin, sans intervention étrangère.

Entre les rêves de liberté et les calculs de la Realpolitik, l'Iran est ainsi devenu un test pour la diplomatie des droits de l'Homme. L'arrivée de Barack Obama a, sans conteste, troublé les maîtres de Téhéran. Avec un président noir à la Maison Blanche, il est devenu beaucoup moins facile de caricaturer les États-Unis, d'autant plus qu'Obama annonçait qu'il voulait s'engager dans un dialogue avec Téhéran.

Si cette politique d'engagement a été défendue comme un retour à la raison par les tenants traditionnels du «réalisme», elle est loin, toutefois, d'être «l'apaisement munichois» dénoncé par les néoconservateurs. «L'engagement a été conçu comme une pression sur le régime», reconnaît Tom Donilon, le numéro 2 du Conseil national de sécurité. Comme l'admettait un fonctionnaire iranien, cité par Roger Cohen du *New York Times*, la nouvelle approche de l'équipe Obama «a démontré que le problème se trouvait à Téhéran et non pas à Washington».

LE DILEMME

Tout le dilemme pour l'administration Obama, au cours de ces semaines de

tumultes en Iran, a été de présenter en même temps un message de soutien aux démocrates et une offre de pourparlers aux autocrates. La rhétorique de l'indignation s'enchêture, en effet, dans les dossiers géopolitiques. Comment soutenir le mouvement démocratique iranien sans compromettre les autres préoccupations stratégiques: éviter un dérapage sur la question nucléaire, empêcher l'Iran d'activer le Hamas à Gaza et le Hezbollah au Liban, contenir l'influence de Téhéran en Irak au moment où s'amorce le désengagement américain.

Washington est à l'heure des évaluations et des scénarios. Et le constat reste prudent: le clan Ahmadinejad a été secoué par l'ampleur de la mobilisation citoyenne et par les critiques d'une partie de la «famille révolutionnaire islamique» (Rafsanjani, l'ancien président réformiste Khatami, certains religieux de Qom, etc.), mais il garde l'appui d'une partie de l'opinion et surtout de l'«État profond», ce «complexe militaro-industriel»

ENTRE LES RÊVES DE LIBERTÉ ET LES CALCULS DE LA REALPOLITIK, L'IRAN EST AINSI DEVENU UN TEST POUR LA DIPLOMATIE DES DROITS DE L'HOMME.

mafieux constitué autour des fondations religieuses, des entreprises d'État et des milices paramilitaires, les Pasdarans et les Basijis.

Même si les analystes américains sont persuadés que le temps n'est pas du côté d'Ahmadinejad et que le changement est à terme inéluctable, l'incertitude sur la nature de l'opposition, sur ses objectifs, sur sa force réelle mais aussi sur sa volonté de réviser les politiques les plus controversées, comme le nucléaire, complique tous les calculs.

Toutefois, la volonté de Barack Obama de parler avec Téhéran devient de plus en plus intenable au fur et à mesure que s'accroît la répression.

La médiatisation du drame iranien limite les marges de la diplomatie. D'autant plus que ces débats sont exacerbés par des enjeux «extra-iraniens» qui, au cœur du Beltway (Nda: le ring autour de Washington), touchent aux rapports de force entre des camps idéologiques opposés.

Les grands perdants de l'élection américaine de novembre dernier ont immédiatement compris, en effet, la vulnérabilité du président Obama. Les néoconservateurs qui, par leur appui à la guerre en Irak en 2003, avaient renforcé l'influence de leur «ennemi principal» iranien, croient pouvoir réparer leur erreur. Brandissant la bannière de la démocratie, ils n'ont pas de mots assez durs pour «l'indécence retenue de l'administration Obama». Ils sont d'autant plus virulents qu'ils voient également dans la focalisation sur l'Iran l'occasion inespérée d'amener Washington à modérer ses pressions sur Israël dans le cadre de la recherche d'une solution durable au conflit israélo-palestinien.

Les néoconservateurs cautionnent deux scénarios: la «révolution dans la révolution», qui referait de l'Iran un allié de l'Occident; la fuite en avant du régime, qui forcerait Washington à abandonner toute idée d'engagement. Si le premier est exclu par la plupart des analystes, le deuxième est en train de se réaliser. Le clan Ahmadinejad, soutenu par le Guide suprême, l'ayatollah Khamenei, se moque de convaincre ses adversaires de son bon droit et de sa bonne foi. L'heure est à la répression et celle-ci risque de s'intensifier.

À Washington, une partie de l'Establishment démocrate refait le lien entre la nature politique du régime iranien et l'«entêtement» de ce dernier dans le domaine nucléaire. Hillary Clinton, plus «facon» sur ce dossier qu'Obama, reparle de la possibilité d'«actions paralyssantes» contre l'Iran. Pour les partisans de la politique d'engagement, la «fenêtre d'opportunité» se referme peu à peu.

«Il n'est pas facile d'emprunter une voie progressiste en politique étrangère», écrit le chroniqueur de centre-gauche E.J. Dionne dans *The New Republic*. Mais Obama a toujours dit qu'il savait gérer la complexité. L'Iran lui donne la chance de le prouver».

Barack Obama se retrouve face à des choix cornéliens. Entre le rêve et l'histoire. Face à la solitude et aux limites du pouvoir. ■

Jean-Paul Marthoz

Europe année zéro

Le 3 septembre 1939 débutait la drôle de guerre. Septante ans plus tard, le second conflit mondial et son issue continuent d'influencer nos vies.

d'une énumération de deux, comme pour mieux l'exorciser. Ses conséquences ont bien sûr été énormes dans l'immédiat. En 1945, la carte de l'Europe est profondément modifiée. Le Vieux Continent s'efface devant deux géants, l'Amérique et l'URSS. Ses ruines morales, économiques et politiques plombent les populations. La découverte de la réalité des camps de concentration provoque un traumatisme moral rétrospectif. Avec les explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki, celui-ci se fait prospectif. Il va inspirer le néo-réalisme italien, l'existentialisme de Sartre ou encore conduire Albert Camus à faire l'apologie de l'absurdité de la vie.

ENTRE RUINES ET FASTES

Le second conflit mondial était dans l'air depuis belle lurette lorsque les hostilités ont éclaté le 10 mai 1940. «La drôle de guerre» («la guerre assise», disent les Allemands) avait commencé le 3 septembre 1939 avec la déclaration de guerre faite par la France et le Royaume-Uni à l'Allemagne. Après avoir assisté sans guère broncher à la montée du nazisme, Paris et Londres avaient enfin réagi à l'invasion de la Pologne par les armées du III^e Reich. Pendant huit mois, les deux camps allaient se regarder en chiens de faïence. Mais le retour à la paix a marqué une rupture dans l'histoire européenne. C'est l'Europe année zéro. Une terre passée sous la charrue et sur laquelle le monde va tenter de planter de nouvelles graines. Depuis, il a grandi, mu tout à la fois par la détermination de ne plus revivre un tel cataclysme et par le souvenir obsédant des années de renaissance qui ont fait sa prospérité.

D'un côté, le repoussoir d'un continent en ruines, payant cher son incapacité à étouffer ses totalitarismes, de l'autre, le rétrosateur des Sixties, temps fastes où tout semblait possible.

Car il a fallu déchanter. À un point tel que ces temps d'euphorie sont devenus synonymes de menaces. Clasiquement, le défi que représente le paiement des retraites dans nos pays est né de la conjonction du baby-boom enregistré au lendemain de la guerre et de l'allongement de l'espérance de vie. Comme la baisse de la natalité, ce dernier phénomène doit beaucoup à l'essor économique des trente glorieuses et à la recherche du confort individuel. À la source: la guerre, la paix, ➤

D'UN CÔTÉ,
LE REPOUSSOIR D'UN
CONTINENT EN RUINES,
PAYANT CHER SON
INCAPACITÉ À ÉTOUFFER
SES TOTALITARISMES. DE
L'AUTRE, LE RÉTROVISEUR
DES SIXTIES, TEMPS
FASTES OÙ TOUT SEMBLAIT
POSSIBLE.

1 On lira par exemple Tony Judt, *Après-guerre*, Éd. Armand Colin, Paris, 2007, 1024 pp.

La Seconde Guerre mondiale ne cesse de nous hanter...

EN FRANCE,
L'HISTOIRE A UNE FONCTION
IDENTITAIRE, ALORS
QUE CE RÔLE EST JOUÉ
PAR L'ÉCONOMIE EN
GRANDE-BRETAGNE ET PAR
LE DROIT AUX ÉTATS-UNIS.
DANS L'HEXAGONE,
L'HISTOIRE EST
UN ENJEU NATIONAL.

s'agrandir pour devenir un jour la première puissance commerciale du globe, un club bientôt capable de faire face aux coups de boutoir de la mondialisation, sinon de l'accélérer pour mieux en profiter. Les Allemands, collectivement responsables du grand cataclysme et de ses atrocités, en seront et en restent les principaux contributeurs financiers. Pour le meilleur et parfois pour le pire, comme l'a montré dernièrement la détermination du gouvernement Merkel à faire valoir ce rôle afin de protéger son industrie automobile dans la négociation sur le «Paquet climat».

UNE MÉTAMORPHOSE MULTIFORME

Le climat! Voici une autre victime durable des années 39-45. Le conflit ne s'est pas contenté de polluer terres et mers —des milliers d'épaves jonchent ainsi le sol marin laissant échapper dans les océans de grandes quantités de substances toxiques. La paix et la prospérité ont créé les conditions d'un consumérisme qui participe à une certaine manière de bien-être mais dont le prix écologique est incalculable. La dynamique du monde occidental a de surcroît précipité l'arrivée des pays émergents dans la course industrielle. Chine, Inde, Brésil en tête. Les conséquences en sont parfois inattendues. Le monde occidental savait que la progression du désert pousse les populations subsahariennes à faire route vers le Nord. Il ne s'était pas imaginé en revanche que Katrina meurtrirait un jour à ce point la Louisiane.

Tout n'est pas négatif, loin s'en faut. L'héritage de la Seconde Guerre a aus-

si du bon, bien sûr. Citons par exemple l'émergence d'une justice internationale, inspirée par l'exemple des procès de Nuremberg. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda, son pendant pour l'ex-Yougoslavie, la Cour internationale de justice... sont autant d'exemples d'une volonté de rendre jugement par-delà les frontières. La foi dans les droits fondamentaux de l'homme qui anime aujourd'hui (au moins en façade) les Occidentaux a repris vigueur au milieu du XX^e siècle, parallèlement à la conviction que la démocratie est bien «le moins mauvais des systèmes politiques». Ce n'est pas la moindre facette de l'évolution de nos mentalités, qui ont troqué une vision colonialiste du monde contre une empathie plus ou moins sincère pour ses problèmes. L'exercice a ses limites comme nous le rappellent fréquemment les tergiversations des Nations unies, fondées sur les ruines de la Société des Nations.

Si l'on remonte vers l'amont, on s'aperçoit que la distance parcourue par ces mentalités est immense. Une métamorphose multiforme. Dès les années 50, l'effondrement de la société patriarcale traditionnelle a conduit à un individualisme longtemps refoulé. Les femmes et les jeunes réclament plus de liberté. C'est mai 68, la libération sexuelle. Les cadres traditionnels (famille, couple) résistent mal aux coups de boutoir de la modernité.

En fait, la Seconde Guerre mondiale nous hante. Régulièrement, elle fait une apparition solennelle dans les milieux politiques et les médias, tel Jacques Chirac reconnaissant en 1995 la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vel d'hiv. Dans les coulisses des parlements nationaux, les représentants de telle ou telle communauté martyre tentent d'accéder au statut de peuple «génocidé» pour bénéficier des lois qui sanctionnent les révisionnismes. Mais de façon plus banale, le conflit et ses suites sont sur nos tables, nos bureaux, dans notre ciel. Le chewing-gum, les céréales, le cola, bien sûr. La sécurité sociale encore, née de la volonté des gouvernements d'après-guerre de créer un monde plus égalitaire. Les avions civils à réaction, récupération pacifique des travaux menés sur les V2 par les Allemands, la médecine nucléaire, etc.

Et puis, il y a les contre-exemples, la démonstration de l'incapacité des Européens à tirer en certains domaines les leçons du passé. Parmi ceux-ci, une

politique étrangère toujours embryonnaire. L'Europe unie ne compte guère dans les grandes crises et les grands conflits de la planète. Les avertissements pourtant n'ont pas manqué, à commencer par la guerre qui a déchiré à nos portes l'ex-Yougoslavie dans la première moitié des années 90.

ENTRE OUBLI ET RÉCUPÉRATION

Omniprésente, la Seconde Guerre mondiale hésite pourtant entre oubli programmé et récupération plus ou moins bien intentionnée. La jeune génération allemande comprend mal ainsi pourquoi elle devrait continuer à porter la responsabilité des actes de ses déjà lointains aînés. Au contraire, le président Sarkozy émaille ses discours de références aux événements de l'époque. En France, explique l'historien Jean-Pierre Azéma, «l'histoire a une fonction identitaire, alors que ce rôle est joué par l'économie en Grande-Bretagne et par le droit aux États-Unis. Dans l'Hexagone, l'histoire est un enjeu national»². Et puis, quelques pages d'histoire peuvent mieux parler à la part vieillissante mais ô combien importante de l'électorat français sinon celles qui ont été écrites entre 1939 et 1945? Les lois mémorielles ont souvent des visées électoralistes, sinon électoralistes.

Dans vingt ans, on ne parlera plus de la Seconde Guerre mondiale comme on le fait aujourd'hui. Déjà, l'histoire lui prête une dimension dépassionnée. Dans sa biographie d'Hitler, le Britannique Ian Kershaw plante un Führer dédiabolisé³. Un Français, Patrick Buisson, vient de publier le second tome de son 1940-1945 années érotiques⁴ qui livre une tout autre vision de la France de Vichy. Le grand public lui-même accède à la «zone grise». Il ne veut plus croire au face-à-face manichéen du Bien et du Mal. Il est apte désormais à comprendre la nuance.

Au bout du compte, c'est la mémoire qui est en jeu. Devoir ou travail de mémoire, selon les philosophies et l'intérêt des acteurs en place. Un enjeu fatidiquement bousculé par le temps qui passe. Un enjeu qui se pose encore malgré tout 70 ans après le début des hostilités. Peut-être parce que, depuis 1945, nous n'avons plus connu d'autres guerres mondiales dans notre jardin immédiat.

Pascal Martin

2 Interview de Jean-Pierre Azéma, dans *Complément d'enquête*, émission du 22 juillet 2009 sur France 2.

3 Ian Kershaw, *Hitler*, Éd. Flammarion, Paris, 1999, 2 tomes.

4 Patrick Buisson, *1940-1945 années érotiques. Vichy ou les infortunes de la vertu*, Éd. Albin Michel, Paris, 2009, 2 tomes. [Cf. Michel Groden, «Le sexe a ses raisons que la raison ne connaît point», *Espace de Libertés* n°377, juillet 2009].

MÉMOIRE DE CATHERINE CLÉMENT

Mémoire d'un parcours

Si l'on veut acquérir une connaissance approfondie du monde intellectuel ayant compté en France dans l'immédiat après-guerre et surtout depuis le début des années 1960, on peut évidemment se mettre à lire les biographies et autres tentatives de synthèse qui ont été consacrées à ses principaux acteurs, lesquelles ne manquent pas à ce jour. Indépendamment de la confrontation avec leurs œuvres, bien sûr. Mais si l'on souhaite en saisir toute la dimension humaine, loin des clichés idéologiques et idées toutes faites cadenassant si volontiers des personnalités en vue, rien de tel que de se plonger dans le livre de souvenirs de Catherine Clément, laconiquement intitulé *Mémoire*.

Voilà en effet une philosophe et écrivaine née en 1939, auteur de nombreux essais et romans à succès, qui fut aussi journaliste au *Matin de Paris*, dont le chemin de vie a été avant tout un chemin de rencontres, culturellement parlant. Et elle en a côtoyé, portée par un enthousiasme facile, des maîtres à penser, des politiques, des ambassadeurs, des dramaturges, des musiciens, des artistes, etc. Vladimir Jankélévitch d'abord, dont elle devient l'assistante à 24 ans, deux ans après avoir décroché son agrégation de philo, et pour qui elle préparera une thèse sur *Le Paradis perdu*. Claude Lévi-Strauss ensuite, qui l'invite en 1962 à déchiffrer dans son séminaire un mythe —de nature mathématique— des Gouro de Côte-d'Ivoire. Jacques Lacan enfin, «arrivé dans [sa] vie par surprise», dont elle suit les cours à l'hôpital Saint-Anne, puis à l'École Normale Supérieure et à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sans pour autant devenir psychanalyste.

C'est que Catherine Clément, après sa carrière d'enseignante, s'est retrouvée dans le courant des années 1980 à la tête de l'Association française d'action artistique, chargée à ce poste de diffuser la culture de l'Hexagone à l'étranger. D'où son départ en Inde avec Roderich (de son vrai nom André Lewin), son second mari, séjour de quatre ans (1987-1990) qui l'a profondément marquée

et inspirera plusieurs de ses livres. Sa vie de femme de diplomate la conduira aussi à Vienne et, de 1996 à 1999, à Dakar. Depuis 2002, elle dirige l'Université populaire du musée du quai Branly. Il est, on en conviendra, des parcours plus banals...

Mémoire fourmille, en filigrane, de ces indications qu'un CV aurait mentionnées avec une sécheresse débilitante. Au contraire, comme en témoignent les premières pages où elle parle avec humour de son jeune frère Jérôme (l'actuel président d'Arte), elles s'inscrivent ici dans la trame de vie d'une battante qui, toute jeune —parce qu'elle se voyait «laide»— se jura un jour d'être «première avec obstination». Et qui, née de «père catholique breton [et] de mère juive d'origine russe», voulut «devenir philosophe pour comprendre comment Auschwitz fut possible», car c'est dans cette lointaine Pologne que ses grands-parents juifs furent gazés alors qu'elle n'avait que cinq ans. Beaucoup d'événements historiques sont aussi évoqués, à travers le prisme de sa propre existence: Mai 68 notamment, qui l'emballa et la détermina, en juillet, à s'engager au Parti communiste dont elle sera exclue en 1981. Et tout cela est mené au pas de charge, dans un style alerte et foisonnant. Un régal de lecture.

Henri Deleersnijder

Catherine Clément, *Mémoire*, Paris, Stock.

Le Théâtre de Poche offre un avantage à nos abonnés !

Un abonnement gratuit est offert aux 3 premiers abonnés qui nous téléphonent dès réception de leur magazine !

Téléphonez-nous au 02/627.68.11 (Chantal Wuilmot) pour recevoir un abonnement gratuit pour la saison 2009/2010 !

Si vous n'êtes pas les premiers à nous appeler, découvrez vite l'offre spéciale abonnement du Théâtre de Poche sur www.poche.be

Mais à quels saints se vouer?

La prochaine canonisation du père Damien incite à analyser les mécanismes, complexes, d'une procédure de canonisation et plus spécialement d'un de ses aspects, souvent méconnu du grand public: le coût de la procédure¹.

Rappelons au préalable les principales étapes d'une cause de canonisation d'un non-martyr (les martyrs ont accès à une procédure plus simple, qui sera détaillée plus loin): l'évêque

procédure. Il est bien sûr très difficile d'évaluer le coût exact d'une béatification ou d'une canonisation qui est variable pour chaque candidature.

Ce coût sera évidemment plus élevé si le candidat a beaucoup écrit ou si l'on a beaucoup écrit à son propos, si les témoins ou les miracles sont éloignés du Vatican car il faudra rembourser les déplacements. En plus de la cérémonie qui coûtera plus ou moins cher selon le nombre de spectateurs qui y assisteront.

Une cause ancienne coûtera plus cher qu'une cause récente (car les recherches seront plus longues), et une cause à traduire est plus chère que celle transmise en italien, français, espagnol ou anglais, langues admises par les organes officiels.

Les coûts sont généralement les suivants²: dactylographier ou photocopier les écrits, imprimer des textes, acquitter les frais de procédure, dédommager les témoins, honorer les coûts des avocats, payer les cérémonies finales (location de sièges, achat de fleurs, commande d'un grand portrait, impression de livrets de prière, éventuellement le déplacement et le logement d'invités³), donner en même temps un cadeau (souvent une enveloppe) à un personnage important de la Curie, payer le postulateur et ses adjoints (ce sont généralement les frais les plus conséquents, sauf bien sûr s'ils sont bénévoles), faire traduire éventuellement les textes (par un traducteur

agréé), régler les frais de transport et de communications, payer les consultants du Vatican...

Malgré toutes ces variables, on estime qu'une béatification coûte très cher. Ainsi, dans le cas de Dom Marmion (troisième abbé de Maredsous, béatifié en 2000), elle coûta plus de 7 millions de francs belges (175 000 euros), frais que son abbaye put partager avec des abbayes sœurs et finalement amortir. Dans le cas de Josemaría Escrivá de Balaguer (prêtre espagnol fondateur de l'Opus Dei), la recherche de témoins et la préparation de documents ont coûté 150 000 dollars (environ 113 200 euros), la cérémonie de béatification a coûté quant à elle 500 000 dollars (environ 377 200 euros). Une très grande fête a aussi été organisée pour la canonisation, le seul coût des deux événements a dépassé 1 million de dollars (environ 754 350 euros).

Aussi, il arrive souvent que l'évêque fasse payer le coût de la procédure par l'institution qui lui a demandé de lancer la candidature. Bien sûr, à ce niveau, les ordres religieux bénéficient d'avantages. D'abord, ils ont généralement l'argent pour le faire (même si certains ordres considèrent qu'il y a mieux à faire de leur argent que de le dépenser à des canonisations). Mais surtout les ordres religieux emploient des bénévoles qui pourront dès lors consacrer beaucoup de temps à l'avancement de la cause sans que cela coûte grand-chose à l'ordre.

DU MIRACLE AU MIRACLE ÉCONOMIQUE

Il existe aussi d'autres manières de diminuer les coûts. Il arrive ainsi souvent que plusieurs personnalités soient

béatifiées ou canonisées en même temps, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle sur le coût de la cérémonie. Par ailleurs, les ordres s'arrangent pour que des béatifications d'un même ordre aient lieu ensemble ou à un jour d'intervalle⁴ afin de rentabiliser les frais de voyage.

Et bien sûr, les organisateurs peuvent essayer de rentabiliser une béatification/canonisation en faisant appel à des donations, en vendant des médailles commémoratives et surtout en attirant davantage de visiteurs suite à une béatification/canonisation, en donnant des reliques en échange de dons. On peut ainsi espérer que Fatima a su tirer parti de la béatification, le 13 mai 2000, de deux des trois enfants qui eurent une vision de la Vierge. Le pape fit d'ailleurs pour l'occasion un pèlerinage à Fatima, où «*depuis le jour des apparitions, le miracle économique est permanent*»⁵.

Lors de la béatification de Charles d'Autriche, le 3 octobre 2004, le retour de ses cendres de Madère (où il était décédé en exil) à Vienne n'était pas à l'ordre du jour «*en raison de la dévotion des habitants de l'île et de la manne touristique que pourrait représenter le pèlerinage*»⁶.

LES CAUSES DES PAYS PAUVRES

Le Vatican dispose d'un fonds pour financer les causes de pays pauvres, alimenté par celles des pays riches, qui doivent verser, après l'aboutissement de la canonisation de leur cause, le surplus des dons amassés aux caisses du Vatican. Si ces dons dépassent les dépenses, une partie est affectée aux pays pauvres.

Mais ce fonds ne tient pas compte du poste le plus cher à régler: les frais du postulateur. Dans le cas d'ordres, on peut désigner en interne une personne qui s'en occupera à titre bénévole. Et si l'ordre manque de personnel — c'est souvent le cas des pays pauvres —, il ne pourra pas consentir un tel effort. Bien sûr, une béatification, et à fortiori une canonisation, peut aussi rapporter, via

DEUX CONDITIONS ESSENTIELLES:
FAIRE PREUVE DE CERTAINES VERTUS ET
AVOIR RÉALISÉ UN MIRACLE

basques ont affirmé leur grande admiration pour des prêtres ayant été victimes du franquisme. En 2007, pour marquer son désaccord face à un projet de loi du Premier ministre socialiste Zapatero réhabilitant la mémoire des victimes de la guerre civile et de la dictature franquiste, le Vatican proclama, à deux jours de l'examen de cette loi, la béatification de 498 victimes des républicains⁷.

Mais si le martyr parvient à être reconnu (et si le pape ne s'oppose pas à la cause, ce qui va souvent ensemble), un pays peut rapidement, et à faible coût, se voir doter d'un grand nombre de bienheureux. Ainsi, sur la période étudiée, la Pologne se vit dotée de 149 bienheureux (15,2% des béatifiés sur la même période), dont 135 martyrs.

On constate donc que le coût constitue un facteur essentiel dans une cause de canonisation, même s'il n'est pas le seul. Les influences du lobbying et les volontés papales ne doivent pas non plus être négligées, d'autant que ces deux éléments ont une influence directe sur l'importance des coûts. Si certaines causes peuvent aboutir plus rapidement que d'autres, ou tout simplement peuvent avoir l'espérance d'arriver un jour à terme, ce n'est certainement pas le fait du hasard. ■

François Ducattillon
Chercheur à l'ULB

► **Béatification:** cérémonie au cours de laquelle l'Église autorise à un niveau local (délimité par le pape) le culte d'une personne, désormais appelée bienheureux.

► **Canonisation:** cérémonie au cours de laquelle l'Église autorise (voire même prescrit) à l'ensemble de ses fidèles le culte d'une personne, désormais appelée saint.

4 L'Église ne proclame en effet jamais au cours d'une seule cérémonie la béatification et la canonisation d'une même personne.

5 *Le Monde*, 13 mai 2000.

6 *Le Figaro*, 2-3 octobre 2004.

7 *Le Monde*, 30 octobre 2007.

1 Cet article se base sur mon mémoire en histoire, présenté sous la direction d'Anne Morelli et intitulé «Béatifications et canonisations proclamées par l'Église catholique de 1990 à la mort de Jean-Paul II (2 avril 2005)», ULB, 2009.

2 Cauty, «Le prix de la sainteté. Canonisation et béatification à Rome», dans *Praxis juridique et religion*, 3, 1986, pp.217-224. Voir aussi C. Pichon, *Le Vatican*, Paris, 1960, pp.410-411.

3 La décision récente de Benoît XVI de célébrer les cérémonies dans les évêchés ayant lancé la cause pourrait réduire en partie ce coût.

Notes de lecture

Crimes et génocides nazis à l'écran

À découvrir avec intérêt, le dernier dossier de la revue de la Fondation Auschwitz: *Crimes et génocides nazis à l'écran*. Ce dossier est particulièrement intéressant peu après la parution du dernier et impressionnant ouvrage de Claude Lanzmann, *Le lièvre de Patagonie* (Gallimard), où est longuement évoquée la genèse du film culte *Shoah*, dont le poids symbolique est considérable. Les images des camps nazis filmées à la fin de la guerre par les alliés ont, quant à elles, joué un rôle écrasant dans l'imaginaire et on trouve leurs traces tant dans le documentaire que le film romanesque, d'avant-garde ou populaire. Une insistante pénétration qui est analysée ici.

Revue de la Fondation Auschwitz n° 103, avril-juin 2009, 278 pp., Éd. Kimé.

L'Académie impériale et royale de Bruxelles

L'Académie royale de Belgique a choisi de se pencher sur les premières décennies de son existence sous la direction d'Hervé Hasquin. C'est au XVIII^e siècle que les Académies naissent partout en Europe. Exception, la monarchie austro-hongroise de l'impératrice Marie-Thérèse. C'est en 1769 qu'une Société littéraire va naître et mettre en place une bibliothèque ouverte au public. Bien que située à Bruxelles, l'Académie était commune à l'ensemble des Pays-Bas autrichiens, constituant le miroir de l'érudition et des sciences de toutes les provinces. La perte des Pays-Bas par l'Autriche et l'annexion à la France allait condamner l'Académie à une suspension de vingt-deux ans.

Les travaux furent repris après Waterloo en 1815.

L'ouvrage comprend également la biographie des académiciens du XVIII^e siècle.

Académie royale de Belgique, Bruxelles, 298pp., 25 euros.

Femmes exilées politiques

Des «ombres légères» - L'exil politique est-il principalement une affaire d'hommes? Les femmes apparaissent en effet davantage comme victimes plutôt qu'actrices de leur destin. Or ces femmes qui ont dû fuir à cause de leurs convictions existent bien, les onze contributions qui les évoquent en témoignent. Cette dimension du genre permet de revisiter le processus de l'exil politique: il n'y a pas que Louise Michel, Dolores Ibarruri, Hannah Arendt ou Myriam Makeba... c'est le mérite des contributrices de s'atta-

cher à retrouver la trace de toutes ces «ombres légères».

À noter que c'est en 1991 qu'une demande d'asile a été présentée en France par une femme menacée d'excision. Aujourd'hui, les enjeux sont aussi de combattre idéologiquement et intellectuellement toutes les violences contre les femmes, trop souvent occultées ou banalisées.

Revue *Sextant*, sous la direction d'Élaine Gubin et Valérie Piette aux Éditions de l'Université de Bruxelles, 176pp., 16,50 euros.

M. M.



Communiqué de presse du Centre d'Action Laïque

Contrôle d'identité des femmes cachées: restons vigilants !

Toutefois, il convient de rester vigilant et de souligner l'indispensable nécessité de la séparation des religions et de la gestion des affaires publiques. De même, nous continuons de proclamer avec force toute l'importance que nous attachons au respect des principes fondamentaux qui caractérisent notre démocratie; à savoir, en particulier, le respect par les services publics des principes d'égalité et d'impartialité à l'égard des usagers mais également entre les agents publics eux-mêmes. En l'espèce, nous rappelons que les contrôles de sécurité exercés par la police ne peuvent aboutir à des discriminations à l'égard des personnes d'origine étrangère. Et enfin, nous ne transigeons pas sur le principe essentiel de l'égalité entre les hommes et les femmes. ■

(août 2009)

Elles font aussi de l'art, Monsieur

Une intelligente programmation pour redécouvrir les collections du Centre Pompidou sous l'angle du genre.

© Ph. Migeat, Centre Pompidou.

Sur le premier moniteur, une femme en tchador sombre prend un bain de soleil en lisant (roman ou coran?); surprise par un intrus, elle s'empresse de s'agenouiller, transformant sa serviette de plage en tapis de prière; sur un second écran, toujours en tchador, elle joue au badminton: cette vidéo irrévérenceuse due à Ghazel, une jeune artiste d'origine iranienne, illustre à merveille l'un des sept volets de cette grande manifestation: le «corps slogan». En se plongeant quelques décennies en arrière, on se rappellera combien les années 60 furent celles de toutes les révoltes, y compris celle d'un féminisme radical: la femme artiste revisait son corps et l'utilisait, à la fois comme œuvre et comme revendication provocatrice. Ainsi les Américaines Hannah Wilke se couvraient la poitrine de petites vulves en gomme ou Ana Mendieta, nue, se faisant asperger par le sang d'un poulet décapité, agité par les soubresauts d'une interminable agonie, tandis que la Française Orlan, lors d'un happening en pleine rue, s'offrait dans un bustier-tirelire à la concupiscence des passants. De son côté, en 1969, l'Autrichienne Valie Export, habillée en macho, brandissait une mitrailleuse au-dessus de son sexe crûment exhibé dans la découpe du pantalon, la performance s'intitulait d'ailleurs fort logiquement *Genital Panic*. Plus tard, Cindy Sherman jouera sur les deux tableaux, s'autophotographiant tantôt en *sexy doll*, tantôt défigurée par un affreux dentier ou couverte d'immondices. Désormais, l'artiste n'hésite pas à se dénuder entièrement et offrir son corps en spectacle ou en sacrifice: la Serbe Marina Abramovic lors d'inquiétantes

performances, où elle se mettait physiquement en danger, la Française Gina Pane s'automutilant à coups de rasoir durant des happenings soigneusement ritualisés, ou encore l'Américaine Kiki Smith (la fille du sculpteur minimaliste, Tony Smith), étrange partenaire sexuelle d'un loup ou d'un bouc, union contre nature, qui nous replonge dans de vieux fantasmes de lycanthropie, de zoophilie et de sorcellerie.

DES «PIONNIÈRES» AUX «IMMATÉRIELLES»

La partie intitulée les «Pionnières» nous remémore les débuts difficiles de l'émancipation artistique féminine, ce très lent cheminement pour briser le tabou d'une création majeure aux mains de l'homme depuis des millénaires, et n'y accédant d'abord que par le biais timide des arts décoratifs: broderie, tapisserie, peinture sur soie ou sur médaillons. Il faudra attendre le XVII^e siècle pour voir émerger Artemisia Gentileschi, Judith Leyster et Sofonisba Anguissola, encore la première est-elle fille de peintre et la deuxième se confondit longtemps avec son maître, Frans Hals. Au siècle suivant, épingleons les noms d'Élisabeth Vigée-Lebrun, Rosalba Carriera et Constance Mayer, qui restera tellement en retrait du talent de son amant, Prud'homme, qu'elle finira par se trancher la gorge de frustration. C'est l'impressionnisme, en 1874, qui donnera enfin l'impulsion libératrice aux Berthe Morisot (la belle-sœur de Manet), Mary Cassat, Suzanne Valadon (le modèle de Renoir et de Tou-

louse-Lautrec) et Anna Boch. Début du XX^e siècle, cubisme et abstraction attireront et révéleront les Lioubov Popova, Olga Rozanova, Varvara Stepanova (la compagne d'Alexandre Rodtchenko), Natalia Gontcharova (l'épouse de Mikhaïl Larionov), Alexandra Exter et Sonia Delaunay (la femme de Robert), tandis que dadaïsme et surréalisme seront des pépinières fécondes pour Hannah Höch, Sophie Taeuber, Frida Kahlo, Dorothea Tanning, Kay Sage, Dora Maar, Toyen, Meret Oppenheim et Leonor Fini, bien qu'elles restent encore, peu ou prou, la femme de l'autre: Taeuber est celle de Arp, pas de Kahlo sans parler de Diego Rivera, Tanning est la maîtresse de Max Ernst, Sage sera l'épouse de Yves Tanguy et point de Dora Maar sans Picasso!

FEU À VOLONTÉ

Ainsi s'intitule le premier chapitre, à partir du travail de Niki de Saint-Phalle qui, à ses débuts, en 1960, tirait à la carabine sur des ballons gorgés de couleurs, déversant alors leur contenu sur la toile, au gré des coulées aléatoires, avant de fabriquer en 1965 ses célèbres *Nanas*, effigies aussi callipyges que colorées, odes à la femme, mère et amante. La New-yorkaise Diane Arbus tirait quant à elle les portraits à la fois pitoyables mais plein d'humanité des marginaux de la société: naturistes, ►

travestis ou handicapés mentaux; une lente plongée dans l'abîme qui s'achèvera au fond de sa baignoire, les veines tailladées, devenant à son tour un sujet éventuel pour sa compatriote Nan Goldin, qui aime surfer entre fascination morbide et violence sexuelle.

«Excentric Abstraction», le troisième volet, nous montre des femmes sensibilisées par un monde non figuratif et travaillant à la fois sur des formes géométriques élémentaires, mais aussi sur des monochromatismes qui ne doivent rien aux hommes. Hors des remous de la contemporanéité échevelée, on a le sentiment d'une grande quiétude alliée à une impérieuse nécessité d'ordre sacré, face aux travaux de Louise Nevelson, Agnès Martin, Aurélie Nemours, Véra Molnar et notre compatriote, Marthe Wéry.

EN DÉCEMBRE 1915,
J'AI RENCONTRÉ, À
ZURICH,
SOPHIE TAEUBER QUI
S'ÉTAIT AFFRANCHIE DE
L'ART CONVENTIONNEL.
ELLE ME MONTRA
DES DESSINS,
DES TAPISSERIES
ET BRODERIES
EXCLUSIVEMENT
COMPOSÉS EN
VERTICALES
ET HORIZONTALES.

Jean Arp

elles@centrepompidou -
Centre Georges Pompidou, Piazza Beaubourg, Paris. Jusqu'au 24 mai 2010.
Catalogue: 39,90 euros - www.pompidoucenter.net

* Très belle exposition au Bozar «Calle Sophie» jusqu'au 13 septembre 2009 - www.bozar.be

entre l'art et la vie, mais aussi à travers la mise en scène de son intimité ou son immixtion dans celle des autres. La Japonaise Yayoi Kusama a répété dans tout son œuvre, de manière hallucinée et obsessionnelle, le motif d'un poïs entrevu durant sa petite enfance sur une nappe, avouant dès 1960: «Ma vie est un petit poïs perdu parmi des millions de petits poïs». Depuis 1977, elle s'est fait volontairement interner dans un asile psychiatrique pour s'isoler et se protéger du monde.

Autre figure emblématique de cette mouvance autobiographique que celle de l'Américaine Louise Bourgeois qui, depuis 1945, exorcise les blessures de son enfance en sculptant, dessinant et brodant un univers métaphorique, où la mère est araignée et où le père se cache derrière la tapisserie pour échapper à un festin cannibale.

Le cinquième chapitre «Le mot à l'œuvre» donne la parole aux femmes, cel-

Sous le titre d'un livre de Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, où celle-ci s'interrogeait sur les conditions de production d'une œuvre d'art, on a regroupé des artistes qui abordent la question de l'espace privé et du rapport entre la création et l'espace de présentation. Ainsi, Annette Messager qui travaille depuis 1970 sur la sociologie de l'art par le biais des clichés, Sophie Calle*, bien sûr, avec ses reportages de récits vécus (*Des Histoires vraies*) qui cherchent à créer des passerelles

Niki de Saint-Phalle, *La Mariée ou Eva Maria*, 1963 - Grillage, plâtre, dentelle encollée, jouets divers peints - Centre Pompidou, Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle - Documentation des Collections du Mnam (diffusion RMN).

les qui jonglent avec les mots ou les nombres, passant de l'autobiographie et du «moi je» à la citation, la légende ou au livre d'artiste. Ici on épingle les Américaines Jenny Holzer, dont tout le travail depuis 1977 est basé sur le langage, et Barbara Kruger avec ses collages de mots stéréotypés.

Le dernier chapitre baptisé les «Immatérielles» est un clin d'œil à l'une des expositions phare du Centre Pompidou qui s'appelait «Les Immatériaux», elle conclut sur l'un des aspects les plus caractéristiques de l'art d'aujourd'hui, à savoir la dématérialisation de l'œuvre d'art. On y trouve l'Espagnole Cristina Iglesias, dont l'œuvre se définit par l'utilisation de deux matériaux, le fer et le béton, auquel elle ajoute en les mélangeant des pigments qui haussent le contraste entre l'élément métallique et l'élément minéral. L'Allemande Isa Genzken, quant à elle, préfère le plâtre peint avant de passer en 1986, au béton gris décoffré, fragmenté et dressé sur de hauts socles métalliques, sorte d'archéologie postindustrielle. Mais cette section en profite naturellement

pour accueillir d'autres disciplines artistiques comme l'architecture, celle de l'Irakienne Zaha Hadid ou le design, celui, très contemporain et hautement déjanté, de la Française Matali Crasset ou celui, déjà très classique, de l'Italienne Gae Aulenti avec sa lampe *Pipistrello* (1965) et sa table *Ruota*.

Après *Big Bang* en 2005 et le *Mouvement des Images* en 2006-2007, *elles@centrepompidou* est la troisième présentation thématique des richissimes collections du Centre Pompidou. Sur deux niveaux, en sept chapitres réflexifs et chronologiques, l'accrochage propose une sélection de plus de cinq cents œuvres, de quelque deux cents artistes du XIX^e siècle à nos jours, et originaires du monde entier. De nature pluridisciplinaire, cette intelligente programmation permet d'étudier et d'approfondir les domaines artistiques que les femmes ont investis depuis à peine un siècle, jouant aujourd'hui à part égale avec leurs confrères masculins sur la scène internationale. ■

Ben Durant

travestis ou handicapés mentaux; une lente plongée dans l'abîme qui s'achèvera au fond de sa baignoire, les veines tailladées, devenant à son tour un sujet éventuel pour sa compatriote Nan Goldin, qui aime surfer entre fascination morbide et violence sexuelle.

«Excentric Abstraction», le troisième

© 2009 Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris 2009 - Ph. Migeat, Centre Pompidou.

BOB VERSCHUEREN AU CHÂTEAU DE SENEFFE

Improbables jardins

Le Domaine de Seneffe frappe par l'extrême rigueur de ses jardins à la française. Ce territoire totalement dominé par l'homme inspire le Belge Bob Verschueren, qui y cultive ses «Jardins improbables» jusqu'à début novembre.

La cité: un HLM pour oiseaux?

Brouettes surdimensionnées jointes par une arche de branchages dans la cour d'honneur, fourches géantes lardées de végétaux grimpants dressées dans un Carré de verdure au Jardin des Trois Terrasses, oculi vides surplombant le bâtiment et truffés de brindilles au Théâtre, branches simulant des nids d'oiseaux, un bassin transformé en îlot: Bob Verschueren continue un dialogue avec les végétaux engagé, voici déjà près de vingt-cinq ans, pour l'Atelier 340 ou encore au jardin de la Maison d'Érasme, à Anderlecht.

VIVANT ET MOUVANT

Les installations de Verschueren auraient des difficultés à regagner les ateliers confinés. Son art, marqué par l'impermanence, se conjugue avec des espaces souvent larges voire imposants, mais pas forcément. Ici à Seneffe, l'artiste se plaît à évoquer ses «Nature & Sons» sans trop se soucier des contraintes du style. Il y a un aspect ludique évident dans l'œuvre «passagère» de Verschueren: dans le grand bassin du château flottent d'étranges bateaux décorés de plantes, et le grand parterre retrouve une âme d'enfant avec une ronde tout en rythme. Dans la volière, une accumulation de nichoirs transforme les lieux en cité pour volatiles!

L'Orangerie accueille un mât de cocagne pour le moins original, avant que l'on débouche sur un parc à écouter: les arbres remarquables du domaine sont décorés de pots en terre qui chantent au rythme du vent, car le travail de Verschueren est aussi sonore.

mais des questionnements. Pour moi, une œuvre d'art n'est en aucun cas faite pour plaire ou charmer les gens».

Un travail empreint à la fois de patience et d'impatience: l'artiste doit se plier aux caprices d'une nature végétale imprévisible: «Mon travail est vraiment physique. La simple manipulation des végétaux demande une grande persévérance avant de voir le résultat de ce qui a été rêvé. Imaginer quelque chose, c'est bien, mais ensuite je dois en vérifier ne serait-ce que la faisabilité. La branche est un matériau rebelle: elle casse, je ne peux pas la recoller, je dois la substituer en respectant la bonne dimension. Sans parler des formes et mouvements que prennent parfois les végétaux sous l'effet du vent ou du séchage: la souplesse dans la création doit être optimale».

Finalement, la nature a libéré l'artiste: «J'ai toujours vécu en ville. Jeune, j'éprouvais même un certain mépris pour la nature. Et finalement je reste en ville... et la nature m'a libéré».

On ressent ce sentiment de libération à voir les manifestations mouvantes et sonores de Bob Verschueren, propices aux méditations et productrices de sérénité réunis sur un CD, «Bob Verschueren: catalogue de plantes» (Fugalibera*). Il sera complété par un bel ouvrage rétrospectif paru chez Mardaga: *Bob Verschueren: Dialogues entre Nature et Architecture*, avec le concours de Colette Garraud, chargée de mission à la Délégation française aux Arts plastiques et surtout une des grandes spécialistes mondiales des interactions Art/Nature. ■

Olivier Swingedau

Château et Parc de Seneffe. Jusqu'au 1^{er} novembre. Tous les jours sauf le lundi, 10-18 h. Gratuit le premier dimanche du mois. Adultes: 5 €. Seniors: 4 €. Gratuit pour les enfants en dessous de 12 ans. Le Parc et les Jardins sont ouverts tous les jours de l'année, sauf en cas d'intempéries, de 8 à 20 heures d'avril à septembre (de 8 à 16 heures d'octobre à mars). L'accès au parc et aux jardins est gratuit.

* Disponible chez les disquaires spécialisés et via le site www.fugalibera.com

CURTIUS ET GUILLEMIN

Un Grand Liège est né

la richesse et la diversité de ses collections au Victoria & Albert de Londres. Parcours kilométrique donc, mais non labyrinthique car fort bien signalisé, pour les deux axes de visite: thématique ou chronologique. Thématique certes, avec les deux points forts des productions industrielles mosanes: la verrerie et les armes. C'est grâce à l'esprit de farouche collectionneur d'Alfred Baar puis de son fils Armand, que sa veuve put déposer au musée, en 1946, 2 400 pièces de verrerie remontant de l'antiquité égyptienne à l'Art Nouveau en passant par les plus belles créations vénitiennes. Aujourd'hui, avec ses 10 000 numéros d'inventaire, elle constitue la plus importante collection verrière mondiale. Il en va de même pour l'ensemble des armes, fruit d'une série de collections privées qui, sur deux niveaux, exhibent non seulement les plus belles réalisations de la Fabrique Nationale de Herstal, mais voyage aussi dans le temps et dans l'espace, échangeant ainsi la dague de miséricorde médiévale contre une sagaie congolaise ou une escopette d'esclavagiste.

Nous voici maintenant confrontés, toujours grâce aux legs, aux antiquités égyptiennes avec d'impressionnantes cartonnages de momies aux couleurs vives auxquels succèdent les collections archéologiques locales. Nous remontons le temps, vestiges gaulois, statuaires, vaisselles et monnaies gallo-romaines précèdent l'arrivée des maires du palais et de ce fameux Charlemagne, voici les chefs-d'œuvre mondialement admirés de l'art mosan: l'évangéliaire de Notger recouvert d'un ivoire byzantin du X^e siècle ou la Vierge en pierre noire de Dom Rupert. Au fil de la déambulation, la muséographie se révèle intelligente et sensible, chacune des zones thématiques bénéficiant d'un traitement adapté aux collections et aux espaces physiques dans lesquels elles sont mises en valeur. Remontant le temps, on découvrira un rarissime

drapeau de la révolution liégeoise de 1789 et si, question peinture, on reste un peu sur sa faim, impossible néanmoins de passer à côté du flamboyant portrait du Napoléon Consul peint par Ingres. Autre enfant du pays, le designer Art nouveau, Gustave Serrurier-Bovy, bien représenté avec un billard, un piano à queue ou encore la reconstitution du studio que lui avait commandé le violoniste, Eugène Ysaye. Mais le Curtius se veut aussi ouvert à l'art contemporain avec cette phrase de l'artiste conceptuel américain, Lawrence Weiner «*Straight is the gate but water finds its own level*» qui scande les vénerables murs ou encore à l'art moderne avec l'exposition des œuvres ferroviaires de Paul Delvaux, clin d'œil à la nouvelle gare des Guillemins, chef-d'œuvre pharaonique de l'architecte espagnol, Santiago Calatrava, qu'il emporta de haute lutte à l'issue d'un concours international. Il faut se souvenir qu'il n'est pas novice en la matière puisqu'on lui doit les gares de Lisbonne et de Zurich, mais celle-ci, adossée à la colline de Cointe, avec sa voûte qui culmine à 35 mètres de hauteur et ses cinq quais dont trois atteignent 450 mètres de long, sera l'une des plus grandes d'Europe. Expressivité, dynamisme et luminosité sont les qualificatifs qui viennent tout naturellement à l'esprit face à ce vaisseau spatial de béton, acier, verre et pierre naturelle qui révolutionne tout ce quartier de Liège, lui aussi condamné à la rénovation. Débuté en 1999, le chantier doit normalement se terminer fin 2009 au plus tard, sauf pépin de dernière minute. Dorénavant tournée vers l'avenir du TGV, au centre de l'axe Bruxelles-Cologne, Liège spéculera sur treize millions de passagers annuels et une relance économique aujourd'hui bien nécessaire, pour ne pas dire indispensable, mais à quel prix? ■

Ben Durant

Le Musée Curtius.

Santiago Calatrava, la gare des Guillemins.

EN LA QUATRIÈME ANNÉE, AU MOIS DE ZIV, ON POSA LES FONDEMENTS DE LA MAISON DE YAHWEH; ET LA ONZIÈME ANNÉE, AU MOIS DE BUL, QUI EST LE HUITIÈME MOIS, LA MAISON FUT ACHEVÉE AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES ET TOUTE SON ORGANISATION. SALOMON AVAIT MIS SEPT ANS À LA BÂTIR.

Premier Livre des Rois

C'est ainsi que Liège, milieu des années 90, bien qu'encore empêtrée dans l'interminable chantier de la Place Saint-Lambert se lança dans celui du grand complexe muséal Curtius, du nom latinisé de ce Jean de Corte, richissime marchand de poude à canon qui s'était fait éléver—de 1600 à 1610—en bord de Meuse, un palais de style Renaissance aux élégantes façades sang de bœuf.

Inauguré le 7 mars dernier, le Grand Curtius pourrait se comparer, de par

Musée Curtius, Quai de Maestricht 13, 4000 Liège. Du lundi au dimanche, de 10 à 18 h. - Tel. 04 221 92 21 - www.grandcurtius.be